



L'ORNE

M A G A Z I N E



ECONOMIE

DIGITAL AIRWAYS,
AU TOP DU MOBILE

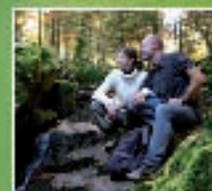
PAGES 10 - 11



EN SELLE

NOS YEARLINGS
VALENT DES MILLIONS

PAGES 20 - 21



BALADE

LA FORÊT DES
ANDAINES

PAGES 24 - 25

HANDICAP

Le Département solidaire



19 novembre - 13^{ème} cross du Conseil général, plus de 2000 collégiens, hippodrome du Haras du Pin

Covoiturons dans l'Orne !

Moins cher
Moins polluant
Plus convivial...

www.covoituration.orne.fr

Janvier > Lancement du site covoituration.orne.fr

Bienvenue au BLOG d'Alain Lambert

11 avril > Élection du Président et de la nouvelle assemblée



5 décembre > Inauguration de la déviation de la Ferté-Macé



24 septembre - Fiers / 22 octobre - Alençon / 19 novembre - Argentan : Forums Envie d'entreprendre



3 octobre > lancement de la campagne de dépistage des cancers, Alençon



Juin > le transport scolaire en ligne



12 décembre > Inauguration de la RD 12 modernisée entre Monnai et la Ferté-Fresnel



29 février > signature de convention avec la Région pour renforcer l'attractivité du territoire



De juin à août > Exposition photographique du Jurgen Schadeberg - Hôtel du Département - Alençon



27 novembre > Forum de la formation sur le site universitaire d'Alençon-Damigny



23 mai > Inauguration du barreau de Carrouges



26 septembre > Inauguration du nouvel accueil de l'Hôtel du Département - Alençon

Arrêt sur images : instantanés 2008

L'Orne aura vécu une année 2008 des plus intenses, marquée par le renouvellement de l'Assemblée départementale en mars 2008 et la réélection d'Alain Lambert à la Présidence du Conseil général. Terre d'ouverture, terre d'échanges, terre de communication, l'Orne avance avec audace, ambition et conviction. Ces instantanés de l'année en sont la marque.

L'Internet Haut débit dans l'Orne pour tous !

Internet au débit pour tous - Près de 1600 nouveaux abonnés



Du 23 février au 2 mars > L'Orne au salon international de l'agriculture - Paris



Du neuf !

Audace, réalisme, responsabilité ! Y est suspendue la réussite de notre beau département. Nous le savons généreux, conquérant, nous le voulons toujours plus ouvert sur le monde !

Le développement harmonieux, l'attractivité de notre territoire : telle est notre absolue priorité. Ce ne sont pas que des mots. Pour preuve, la signature, le 29 février 2008 d'une convention de partenariat qui nous lie désormais à la Région Basse-Normandie. Répondant aux besoins spécifiques de l'Orne, elle complète idéalement le contrat de projets Etat-Région 2007-2013 et précise nos engagements financiers réciproques, en matière d'infrastructures routières, numériques entre autres. Par ailleurs, les succès du covoiturage et de l'opération Internet haut débit pour tous nous incitent à poursuivre sur cette voie du désenclavement total du département. La téléphonie mobile sera notre tout prochain défi. En ce début d'année, nous partons à l'assaut des zones blanches afin que chacun d'entre vous puisse bénéficier des meilleures conditions de communication.

Des idées, nous n'en manquons guère mais elles ne prendront corps que par une utilisation raisonnée de nos ressources. Ne nous voilons pas la face, de nombreuses incertitudes pèsent sur les finances locales. Une maîtrise de nos dépenses est ainsi indispensable. J'ai demandé

à chaque service de scruter les lignes de crédits, afin d'éradiquer toute reconduction inutile. Le budget départemental, voté, lors de la séance du 28 novembre 2008 a su trouver le juste équilibre entre rigueur et ambition.

La foudroyante crise financière, muée en marasme économique et social que nous traversons a, sans nul doute, bousculé nos repères, nos certitudes. Surtout, gardez confiance en l'avenir, en vous, particulièrement. Libérez vos envies, vos énergies, ne craignez pas d'inventer un projet de vie qui vous ressemble, nous vous accompagnerons. Sachez que le Conseil général est votre maison, que vous devriez vous y sentir comme chez vous. Je profite de cet espace d'échange dans un Orne Magazine, tout beau, tout frais, pour vous le rappeler et vous souhaiter une excellente année 2009.

ALAIN LAMBERT
SÉNATEUR
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE

Sommaire

4 à 7 > Mouvements

8 et 9 > Horizon 61

- L'actualité du Conseil général de l'Orne

10 et 11 > Économie

- Digital Airways, « au top » de la téléphonie mobile

12 à 17 > Dossier

- Handicap : sur les chemins de l'autonomie

18 et 19 > Territoires

en mouvements

- Une boîte aux lettres contre l'illettrisme
- Le web qui vend l'Orne
- Une charte pour protéger et partager l'espace rural

20 et 21 > En selle

- 15 millions d'euros pour les yearlings ornaïses
- Itinéraires équestres : autour du Perche
- Un entraîneur heureux
- Pour les jeux mondiaux en Normandie
- Equidéfi : un concours pour la filière

22 et 23 > Services

- Assainissement individuel

24 et 25 > Balade avec...

- Louise Tertereau, créatrice de mode

26 à 29 > Agenda

30 > Tranche de vie

- Eric Jager

31 > Livres et nourritures



L'Orne Magazine / n°74 Janvier-Février-Mars 2009

27, boulevard de Strasbourg - BP 528 - 61017 Alençon Cedex - Tél. 02 33 81 60 00 - Fax. 02 33 81 60 71

Directeur de la publication : Alain Lambert - Rédacteur en chef : France-Laure Sulon - Ont collaboré à ce numéro : Marianne Boulet, Jacques Bonnet, Adèle Hars, Pascale Julien, Véronique Ihidopé, Stéphanie Liénart - Photo de une : © Conny Hagen / Fotolia - Photos : David Commenchal, Adèle Hars, Pascale Julien, Pascal Quitemelle (Traduction p30 : Gillian Davis.) - Conception maquette & mise en page : aprim-caen.fr - Impression : Imprimerie Léonce Deprez - ISSN 11482990 - Dépôt légal : à parution - E-mail : dircom@cg61.fr

Mouve

Coups de chapeau

Alain Lambert, Président du Conseil général de l'Orne, a été nommé par la Commission des finances du Sénat, rapporteur spécial pour la mission « Ecologie, développement et aménagement durables » pour l'examen du budget 2009. Par ailleurs, il a été nommé à la tête de l'Observatoire de la décentralisation, à Paris. Cet Observatoire représente les collectivités territoriales et assure notamment le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'Acte II de la décentralisation, l'évaluation globale des politiques publiques locales. Cette structure a aussi une fonction de prospective et de proposition en vue d'améliorer la décentralisation. Alain Lambert a par ailleurs été reconduit à la présidence du Comité départemental de l'UMP.

Amaury de Saint-Quentin, conseiller général de Putanges Pont-Ecrepin, vice-Président du Conseil général a été nommé préfet de l'Ardèche.



Jackie Legault, Conseiller général de Longny, président de la commission de l'agriculture et du développement durable au Conseil général, a été distingué de la médaille d'or communale et régionale.

Le pongiste **Emeric Martin** s'est hissé à la troisième marche du podium aux derniers Jeux Olympiques de Pékin.

Anthony Lerallu, 31 ans, a été sacré champion de Normandie de fol'car en septembre 2008 à Essay.



EN VUE

Des communes s'engagent pour l'eau

22 communes ornaïses marquent clairement leur volonté de préserver l'eau. Elles viennent de s'engager à restreindre, puis suspendre leur utilisation de produits susceptibles de polluer les rivières, notamment les phytosanitaires. Toutes ont franchi le premier niveau de certification prévu par la Charte d'entretien des espaces publics. Une phase nécessaire de sensibilisation et d'information afin d'atteindre, sans coup férir, les objectifs cruciaux : « traiter moins » et « ne plus traiter ». Les maires des communes de Torchamp, de Messei, de La Ferrière-aux-Etangs, du Ménil-de-Briouze, de Saint Mars-d'Egrenne, de St Cornier-des-Landes et de Soligny-la-Trappe, signataires de cette charte, ont été reçus le 27 octobre 2008 à l'Hôtel du Département. Un label et une plaque témoignant de leur adhésion à cette charte leur ont été remis. Félicitations !



Cette démarche a été saluée par le Prix Territoria-Eco-Maire du Développement durable 2008, qui a été remis au Sénat le 5 novembre dernier.

CINÉMA

Chanel tourne dans l'Orne

Le Haras du Pin a été le plateau de tournage en septembre 2008 d'un film d'époque sur « Coco avant Chanel », signé Anne Fontaine avec comme têtes d'affiche notamment, Audrey Tautou et Benoît Poelvoorde. 300 figurants locaux ont participé à cette aventure cinématographique. La sortie du film est prévue en mars 2009.

COMMERCE

Tinchebray offre 15 minutes



Cet automne, la commune de Tinchebray s'est dotée de bornes de stationnement permettant aux habitants de se garer gratuitement pendant 15 minutes, le temps de faire une course. Une initiative du maire, Jérôme Nury, qui souhaite ainsi permettre une rotation maximale sur certains emplacements situés devant des commerces du centre-ville. Ces bornes de stationnement, conçues par la société locale Caméléon Design, s'illuminent la nuit ; les batteries sont rechargées par l'éclairage public. 20 bornes seront installées, pour un budget de 20 000 €.

ments

DÉVELOPPEMENT

Le programme LEADER 2007-2013

Le 27 octobre 2008, à l'occasion des deuxièmes Etats généraux des Pays à Caen, l'Etat, la Région Basse-Normandie, le CNASEA (Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) et le Conseil général de l'Orne ont signé les conventions des GAL (Groupe d'Action Locale) retenus pour le programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), parmi lesquels figurent les 5 Pays ornais. 13,88 M€ de FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural) vont ainsi bénéficier aux GAL bas-normands retenus (au nombre de 11) dont près de 7 M€ pour les 5 GAL ornais.



Voici les priorités d'actions retenues dans les candidatures ornaises : « Des services innovants au cœur d'une stratégie de recomposition territoriale » pour le Pays d'Alençon ; « Qualité et attractivité des territoires » pour le Pays d'Argentan Pays d'Auge ornais ; « Rendre le Pays du Bocage attractif pour les jeunes dans une perspective de développement durable » s'agissant du Pays du Bocage ; « Inciter les nouveaux actifs à s'installer durablement sur le territoire » pour le Pays d'Ouche et « Le Grand Perche organise et développe une politique d'accueil durable autour de ses atouts » pour le Pays du Perche.

AGRICULTURE

Pour des pratiques raisonnées

Le Conseil général a accordé 5 000 € à l'Association « Agriculteurs français et développement international » (AFDI de Basse-Normandie).

Des membres de cette organisation iront prochainement témoigner au Cambodge et au Mali sur leurs actions et les enjeux internationaux de l'agriculture. Cette association soutient les paysans du Sud contre la faim et encourage des agricultures familiales paysannes. **Pour soutenir l'AFDI, contactez Claire Guyon au 02 31 70 88 98 – E-mail : afdiz-bn@wanadoo.fr**



PRÉVENTION

Le bon usage du 18 ou du 112



Afin de rappeler à la population les situations d'urgence face auxquelles il est nécessaire de faire appel aux sapeurs-pompiers, le Service départemental d'incendie et de secours de l'Orne a souhaité initier une campagne

départementale de communication sur le bon usage du 18 ou du 112, numéro d'appel d'urgence des sapeurs-pompiers. Cette campagne s'exprimera notamment par la distribution de prospectus et un large affichage auprès du grand public. Dans le cadre de cette action de communication, vous trouverez également joint à ce numéro de l'Orne Magazine, un document vous rappelant de façon synthétique les circonstances dans lesquelles le secours aux sapeurs-pompiers est recommandé. Cet aide-mémoire pourrait trouver une place de choix à proximité de votre téléphone.

Les drames du foulard

Vous étiez nombreux le 20 novembre dernier à la Halle aux Toiles d'Alençon venus assister à une réunion publique d'information sur le « jeu du foulard » organisée par le Conseil général de l'Orne, en partenariat avec le Codes 61, la Croix-Rouge et l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA). Dans la cour de récré ou à la maison, de nombreux jeunes pratiquent dans le secret et l'ignorance du danger, des expériences de strangulation ou d'étouffement entre copains et parfois seuls. Ces jeux dangereux causent de nombreux décès par an.

+ d'infos :

www.jeudufoulard.com



Colloque

Bagnoles-de-l'Orne a accueilli les 26^{èmes} journées d'études de l'Association des infirmières et infirmiers en rééducation et réadaptation les 25 et 26 septembre 2008, organisées par le CMPR de Bagnoles (association Pierre Noal) ; les professionnels ont « planché » sur le thème de l'éducation thérapeutique.

6,5 millions d'euros pour La Clairière à La Ferté-Macé.

Le centre de médecine physique et de réadaptation pour enfants et adolescents de La Ferté-Macé s'est vu attribuer en octobre 2008 une aide de 6,5 M€ par le ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, Roselyne Bachelot, ce qui permettra de faire avancer le projet immobilier du centre. Ce soutien important est octroyé dans le cadre du plan hôpital 2012.

Patrimoine culturel

Les habitants de la Communauté de communes de La Ferté-Fresnel ont à présent leur médiathèque. La Cantonade a été inaugurée en septembre 2008 ainsi que les locaux administratifs de la structure. Au total, ce projet a mobilisé 835 142 €, avec l'aide de l'Etat, la Région et le Conseil général.



Le cœur de bourg de Saint-Mard-de-Réno

fait peau neuve. Outre les travaux d'aménagement et de réfection de la voirie auxquels ont participé le Conseil général de l'Orne (pour un montant total de 45 000 €), les travaux de restauration effectués dans la somptueuse église Saint-Médard datant du XV^e siècle ont également été inaugurés. L'aménagement de l'arrêt de car, place de la mairie, a été subventionné à hauteur de 50% du montant HT au titre du FAL (Fonds d'Action Local), soit 1 080 €.

Vive le sport à l'IUT !

Dans le cadre du développement du site universitaire de Montfoulon, après la construction des différents établissements (antenne de Droit, IUFM, bibliothèque et restaurant universitaires), le Conseil général de l'Orne a aménagé (maître d'ouvrage) un terrain de sport pour les étudiants du campus. Ce « plateau sportif », construit à côté du gymnase, comprend un terrain de football, une piste d'athlétisme, une zone de saut et de lancer. Quatre mois auront été nécessaires pour ces travaux. Leur montant total s'élève à 300 000 €, dont 180 000 € financés par le Conseil général et 120 000 € par la Communauté urbaine d'Alençon.

Mouve

Concours

Les jeunes de lycées techniques et de CFA vont se donner rendez-vous en mars prochain à Alençon (Halle au Blé) pour le concours régional de Basse-Normandie des Meilleurs apprentis de France. Le challenge ? Réaliser une œuvre d'excellence ; les meilleurs (médaillés d'or et d'argent) participeront au concours national. Souhaitons-leur bonne chance !



Roulons propre !

Du 14 au 16 octobre dernier, le Conseil général de l'Orne a proposé à ses agents, en partenariat avec la société autoroutière Alis, une vérification gratuite de leur véhicule, ainsi que des conseils d'éco-conduite. Cette opération baptisée « Roulons propre » s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'action relatif au développement durable à l'attention des agents du Conseil général pour les sensibiliser à l'éco-conduite. Un mécanicien contrôlait les émissions du moteur, la pression pneumatique, leur état d'usure et le réglage des phares ; une hôtesse de la société Alis permettait de découvrir les astuces pour avoir une conduite plus économe et responsable.

...et covoiturons dans l'Orne !

Le covoiturage dans l'Orne prend son envol. Lancée en décembre 2007 par le Conseil général, la plate-forme de mise en relation sur internet et par téléphone pour le covoiturage apporte un vrai service. De 77 trajets enregistrés au démarrage, on enregistre aujourd'hui 642 trajets déposés sur le site depuis le début de l'année. www.covoiturage.orne.fr et N° indigo : 0 820 820 138.

Le Conseil général encourage le compostage individuel

1 120 € ont été accordés au Sirtom du Perche Ornaï pour l'achat de composteurs individuels. Depuis 2004, le syndicat a mis en place une opération de compostage individuel avec l'achat de 200 containers pour réduire les quantités de déchets ménagers résiduels collectés et de déchets verts déposés en déchèteries. En 2008, le syndicat a renouvelé l'opération en réalisant un achat groupé de 100 composteurs en bois, de 575 litres. Ils seront mis à la disposition des foyers qui le souhaitent, contre une participation de 30 € par unité. > Une aide de 624 € a été attribuée au Sirtom de la région de Flers-Condé, pour promouvoir les composteurs individuels. Depuis 1996, cette structure, basée sur le volontariat, encourage le compostage individuel pour réduire les tonnages d'ordures ménagères résiduelles présentées à la collecte.



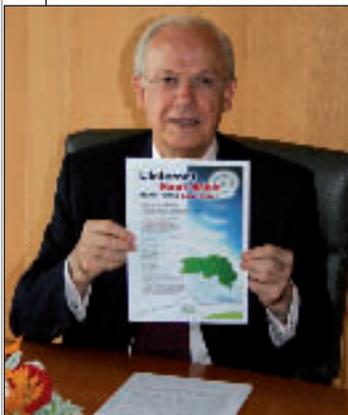
TERROIR

Vendanges ornaïses !

Du vignoble dans l'Orne ? A mi-chemin entre Alençon et Sées, on vendange depuis 2002 au village de Vingt-Hanaps, seul vignoble de Basse-Normandie répertorié aux Vignobles de France. 700 pieds de gamay rouge ont été plantés par l'association des Vignerons du Hanap, qui gère le vignoble de 3 600 m². La cuvée 2008 est fameuse : 250 bouteilles ont été récoltées. A venir prochainement, l'ouverture d'un local de présentation du travail des vignerons du Hanaps et un site internet de l'association. Pour soutenir l'association, contactez Philippe Bouvier au 02 33 27 05 50. 150 pieds de vigne (d'un cépage originaire de la région de Jurançon) ont également été vendangées à Lonlay-l'Abbaye.

HAUT DÉBIT

L'Orne connectée



Près de 1 600 Ornaï sont désormais connectés à l'Internet Haut débit via le satellite grâce à l'action menée par le Conseil général de l'Orne. En effet, entre le 15 juillet et le 31 décembre 2008, le Département a financé à hauteur de 400 € par foyer la parabole et le pack de connexion à l'Internet haut débit. Au total, le Département aura engagé 500 000 € pour l'opération « Orne : Internet Haut Débit pour Tous ». Cette initiative fait déjà des émules : la Bretagne et la

Corse, les Départements du Calvados, de Haute-Marne, la Charente, l'Eure et d'autres collectivités sont en contact avec les services du Conseil général de l'Orne pour lancer les mêmes opérations.

FERROVIAIRE

Paris-Granville en voie de modernisation

Les élus bas-normands se veulent pressants pour moderniser la ligne ferroviaire Paris-Granville. Une étude opérationnelle de la modernisation-électrification de cette ligne a été lancée suite à une réunion du comité de pilotage le 6 octobre 2008 sur ce projet. Il est porté en premier chef par la Région Basse-Normandie, mobilise également le préfet de la Région ainsi que les présidents des trois Départements bas-normands*. Cette réunion a permis de dégager de grands axes de développement de la ligne tels que son électrification, le renouvellement du parc matériel (à partir de 2013, la Région va investir pour 150 M€ dans 18 engins avec un co-financement de la SNCF) ; la modernisation des infrastructures ; la suppression des passages à niveaux préoccupants (deux PN à Nonant-le-Pin, à Messei et à Argentan). Les élus ont rappelé l'importance de la ligne Paris-Granville pour ses usagers quotidiens et pour le développement du territoire bas-normand.

A découvrir en ligne le blog d'usagers :

<http://usagers-paris-granville.blogspot.com>

* Le Conseil général de l'Orne est partenaire de cette étude qu'il cofinance à hauteur de 20% conformément à la convention de partenariat signée avec la Région le 29 février 2008.

SPORT SCOLAIRE

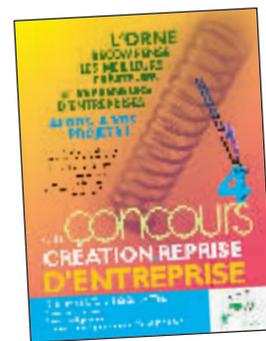
A pleines foulées !

Plus de 2 300 collégiens se sont élancés le 19 novembre à l'hippodrome du Haras du Pin pour la 13^e édition du cross du Conseil général. Félicitations au collège Jean-Moulin de Gacé, le grand vainqueur du Challenge du Conseil général pour la 6^e année consécutive avec 93 points, suivi par les collèges Notre-Dame à La Ferté-Macé (82 points) et René-Cassin à Athis-de-l'Orne (73 points). Cette édition était parrainée par Albert Debotté, ancien Vice-Président du Conseil général, ancien Président du Comité des sports et de la jeunesse au Conseil général.



ECONOMIE

Concours de la création d'entreprise



Vous êtes porteur d'un projet de création d'entreprise ? Le Conseil général de l'Orne et Orne Développement vous soutiennent en lançant la 4^e édition du concours de la création reprise d'entreprise... Ce concours vise à mettre en valeur la capacité du territoire ornaï à fixer et à attirer "l'esprit d'entreprendre" et à accompagner

les créateurs dans la consolidation ou le développement de leur entreprise. Renseignements au 02 33 81 60 00, Direction du développement économique et auprès d'Orne Développement au 02 33 28 76 75. Retirez votre bulletin de candidature sur www.orne-developpement.com ou sur www.orne.fr

ments

ARCHIVES

Etat civil : 30 ans de plus en ligne



Vous avez été nombreux à vous rendre sur le site internet des Archives départementales de l'Orne. La fréquentation s'établit à 1 000 visiteurs par jour ; 500 000 images sont ouvertes quotidiennement. Preuve que ce service est apprécié et utile à tous ! Les Archives départementales de l'Orne, dans l'esprit

de la loi du 15 juillet 2008 sur les archives, sont parmi les toutes premières en France à étendre à l'ensemble du XIX^e siècle la consultation en ligne des registres de l'état civil. www.orne.fr

Explorer de nouveaux horizons

Les Archives départementales proposent des ateliers d'initiation à la recherche. Ces ateliers s'adressent à tous, habitués aux recherches en archives ou grands débutants. Ils comportent des conseils méthodologiques et une présentation des différents types de sources disponibles. Entrée libre sur réservation. Au programme le 6 février : « l'église et son décor » ; le 24 avril : « Au-delà de l'état civil : les autres sources de l'histoire des familles ».

Renseignements au 02 33 81 23 00.

GASTRONOMIE

Bon goût

L'Université Populaire du Goût d'Argentan, créée en 2006 par Michel Onfray, poursuit son chemin et entend démontrer que même en période de baisse du pouvoir d'achat, bien manger et se faire plaisir demeurent possibles ! Retrouvez les dates des « samedis gourmands » à Argentan sur :

<http://pagespersoorange.fr/michel.onfray/accueilupgout.htm>



SANTÉ

Cancers : continuez à vous faire dépister



Merci aux médecins qui se sont mobilisés en octobre dernier lors de l'opération Octobre Rose, campagne de prévention du cancer du sein et du cancer colorectal. Le Département a mis en place des réunions publiques d'information sur les dépistages de ces cancers, qui ont attiré près de 500 personnes. Vous avez été nombreux à apprécier les sketches de la Compagnie théâtrale Bleu 202.

Pensez à vous procurer votre carte de prévention « Mes rendez-vous dépistage à partir de 50 ans » auprès de votre médecin traitant et continuez à vous faire dépister !

Soyons des ambassadeurs de notre territoire !

Pour la 4^e année, le Conseil général de l'Orne organise l'opération « Nouveaux Décideurs », le 23 mars 2009 à l'Hôtel du Département. Ce rendez-vous vise à souhaiter la bienvenue aux décideurs et cadres dirigeants nouvellement arrivés dans l'Orne, et à promouvoir les atouts économiques du département par la présence d'entreprises leaders.



Edition « tourisme »

Vous souhaitez créer un hébergement touristique de type location de gîte ou chambre d'hôtes ? Toutes les infos dans le Guide pratique édité par le Comité départemental du tourisme.

Renseignements au 02 33 28 88 71.

www.ornetourisme.com

L'Orne s'exporte...

Le site www.ornetourisme.com a trois nouveaux petits frères (accessibles depuis ce site) : le site anglais www.normandy-travel.co.uk ; le site allemand www.reisen-normandie.com et la version néerlandaise www.vakantie-normandie.com

Saint-Martin-du-Vieux-Bellême se dote d'une nouvelle station d'épuration.



D'une capacité de 9 500 équivalents habitants, elle dessert les quatre communes de Bellême, Saint-Martin, Le Gué-de-la-Chaine et Serigny. Conçue selon un système unique



et innovant, cette nouvelle station a coûté 2,5 millions d'euros dont 70 % de subventions de l'agence de l'eau Loire

Bretagne et du Conseil général. Un investissement sur l'avenir qui contribue à la qualité de vie des habitants et à la préservation d'un environnement à destination des générations futures.

TRANSPORTS SCOLAIRES

La sécurité testée dans les cars

La rentrée scolaire 2008-2009 été marquée par des forums de sensibilisation aux enjeux de la sécurité routière. Les collégiens de Carrouges, La Ferté-Macé, Gacé, Mortagne-au-Perche et Domfront ont été sensibilisés aux règles de sécurité, notamment aux abords des cars de transports scolaires et au niveau des points d'arrêt (exercice d'évacuation du car, projection vidéo...). Ces opérations ont été organisées conjointement par le Conseil général de l'Orne et la Préfecture, en lien avec l'Education Nationale, la Direction départementale de l'équipement, la gendarmerie, les pompiers, la Prévention routière, les transporteurs, etc. Le transport en autocars concerne 4 millions d'enfants par jour, dont 2 millions en zone rurale. A venir prochainement : un jeu-concours sur le thème de la sécurité routière ! **Bientôt en ligne sur www.tavidado.orne.fr**



7 cars neufs

Le Département a acquis pour cette rentrée 2008-2009 sept nouveaux cars scolaires pour un montant total de 1,2 million d'euros ; dont l'un est équipé au transport des fauteuils roulants. Rappelons que dans notre département, la régie interurbaine des transports, avec ses 40 autocars, permet de véhiculer chaque jour 3 200 enfants. Le budget total des transports s'élève à 18 millions d'euros. **La sécurité des points d'arrêt est aussi l'affaire du Conseil général**, qui a engagé 56 000 € pour améliorer deux points d'arrêt sur l'axe Flers-Vire (départementale 924), permettant ainsi aux autocars de stationner hors chaussée ; cet axe étant particulièrement fréquenté.

BUDGET DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR 2009

Sous le signe de l'audace, de la responsabilité et du réalisme

Quelles politiques ? Pour quels besoins ? Le budget voté par l'Assemblée départementale révèle les priorités et évolutions envisagées pour l'Orne et ses habitants. Objectif : garantir le développement harmonieux du territoire et l'épanouissement de celles et ceux qui l'animent.

Routes, équipement informatique des collèges, maisons de retraite, transports..., le Conseil général accompagne chaque jour la vie des Ornais. Le budget du Conseil général traduit en chiffres toutes ces actions au service de la population. Ainsi, le 28 novembre dernier, les 40 conseillers généraux de l'Orne composant l'Assemblée départementale, se sont-ils réunis afin de voter le budget pour 2009. Il s'élève à un peu moins de 340 millions d'€, avec une augmentation de 0,86% par rapport à 2008. ■

ALAIN LAMBERT

“Un budget responsable”

L'Orne Magazine : Quelles sont les caractéristiques majeures de ce budget 2009 ? Quelles ont été vos préconisations pour parvenir à un nécessaire équilibre ?

Alain Lambert : plus que jamais, en ces temps tourmentés, nous avons voulu un budget tourné vers le réalisme, la raison et l'audace. Ne cachons pas la vérité aux Ornais, la part croissante des dépenses sociales représentée par l'APA* et bientôt, par la généralisation du RSA** et les incertitudes relatives aux transferts de l'Etat exercent une pression réelle sur nos finances locales. Ainsi, tout au long de nos travaux, trois principes simples et clairs nous ont guidés : la maîtrise des dépenses et de l'endettement, la stabilité fiscale, la vitalité de l'investissement. Le résultat : un budget responsable pour favoriser la réussite de notre département, le développement harmonieux et équilibré de nos territoires sans pénaliser les générations futures. Retenez que pour la 13^e année consécutive, les taux d'imposition n'augmenteront pas, que nous avons ouvert une provision de 1M€ destinée à couvrir le risque d'incertitudes de dépenses sociales et que l'investissement atteint 69M€ en 2009. Le recours à l'endettement, raisonné, sera prioritairement affecté aux grands travaux routiers, dans le respect des engagements contenus dans la Convention de partenariat nous liant à la Région Basse-Normandie. Notez que la dette se maintient en 2009, à 274€/habitant, en cela, l'Orne fait figure d'exception.

OM : Un budget qui laisse la part belle aux projets. Quels sont-ils ?

A. L. : Nous serons fidèles à notre feuille de route, à savoir, le projet pour l'Orne à l'horizon 2020, adopté à l'unanimité par l'Assemblée départementale en 2007 et idéalement prolongé par la Convention de partenariat ratifiée en février 2008. Nous nous concentrerons sur les infrastructures, l'aménagement rural et le patrimoine, l'éducation et la jeunesse, tout en prenant soin d'exploiter les outils, dont nous disposons, en matière de développement économique, entre autres. Portés par le succès de l'opération Internet Haut Débit pour tous (près de 1600 abonnés sur 3000 foyers non raccordables, ont bénéficié de l'offre départementale), nous partons à l'assaut de la téléphonie mobile avec pour objectif, la couverture totale progressive de notre territoire. Le plan routier va bénéficier d'un coup d'accélérateur, avec notamment la mise à deux fois deux voies des axes Flers-Argentan et Flers-Condé-sur-Noireau. Nous poursuivrons également l'effort indispensable de modernisation des équipements informatiques dans les collèges et engagerons une série de diagnostics énergétiques et d'accessibilité sur l'ensemble des établissements dont nous avons la charge. Avec, en ligne de mire,

* APA : allocation personnalisée d'autonomie.

** RSA : revenu de solidarité active.



« Orne téléphonie mobile pour tous »

La téléphonie mobile emboîte le pas de l'opération sur le haut débit lancée par le Conseil général en juillet dernier et qui vient de s'achever avec succès. Par cette nouvelle action, le Conseil général souhaite résorber le problème des zones blanches restantes et **permettre ainsi à chaque Ornais d'avoir accès à la téléphonie mobile** où qu'il soit sur le département. Cette année une première enveloppe de 500 000 € va être consacrée à l'extension de la couverture en téléphonie mobile.

Encourager l'efficacité énergétique.

Le Département soutient déjà les actions visant à l'efficacité énergétique, que ce soit dans le domaine de l'électrification rurale ou de la filière bois. Dans le droit fil de son engagement croissant dans une démarche de développement durable, le Département lance à compter du 1^{er} janvier 2009 une nouvelle politique dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Ce dispositif se traduira notamment par des actions participant à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics et des exploitations agricoles, par l'amélioration du développement et de la structuration de la filière bois énergie et par le soutien de la production locale d'énergies renouvelables, principalement auprès des collectivités...



L'ACTUALITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE

l'égalité des chances et la préservation de notre cadre de vie, de notre environnement.

OM : la LOLF* s'intègre progressivement dans la gestion de nos finances départementales. Comment cette mutation se déroule-t-elle ? Quelles en seront, pour vous, les vertus ?

A. L. : La pédagogie, le bon sens, l'implication de tous conditionnent, j'en suis convaincu, le bon déroulement de cette opération. Chacun peut comprendre que, si nous ne pouvons avoir beaucoup de prise sur les recettes, les dépenses ne doivent pas échapper à notre vigilance. Évaluer les besoins avant d'utiliser l'argent public, dont celui de nos concitoyens, voilà une démarche de bon sens. Qui partirait au marché sans avoir établi au préalable une liste de courses ? Personne ! Alors pourquoi dilapider nos ressources, pourquoi creuser le déficit, pourquoi vivre à crédit en espérant que nos enfants et nos petits enfants ré-

glèront l'addition ? C'est inimaginable ! Depuis deux ans, le Conseil général a entrepris d'adapter la LOLF à la gestion financière du Département. Cela se traduit par des évolutions notables dans la présentation du budget 2009 permettant une réflexion profonde sur l'action publique et une définition optimale des priorités du Département, au plus près des aspirations des Ornais. Chaque commission a ainsi compétences sur des programmes, moyens et actions. La Commission Culture sport et éducation développe, par exemple, un programme relatif aux collèges, à la formation initiale et à la jeunesse, via l'action « aides à la poursuite des études ». Sa mission : accompagner l'éclosion de nos jeunes pousses, les aider à bâtir un projet de vie à leur mesure. La LOLF n'est pas une contrainte de plus mais l'opportunité de construire ensemble, l'Orne du futur, ouverte, généreuse, conquérante.

* Loi organique relative aux lois des finances.



Rendre l'Orne toujours plus accessible et attractive

C'est l'objectif poursuivi avec un programme important de modernisation et de sécurisation du réseau routier ornais inscrit en grande partie dans la convention signée avec la Région bas-normande il ya presque un an. Un peu plus de 26 millions d'euros seront investis pour les routes. Parmi les principales opérations :

- la réalisation de l'échangeur du Pont de Vère sur l'axe Fiers-Caen
- la mise à 2x2 voies de la RD 924 à l'entrée ouest d'Argentan,
- la modernisation d'une nouvelle section de la RD 21 entre la Butte-Rouge à Dompierre et la RD 260,
- les réalisations du barreau de Gacé et du contournement nord de Sées (RD3),
- la participation à la mise à 2x2 voies de la RN 12 pour la section Hauterive-Le Mêle et pour la déviation nord-ouest d'Alençon.



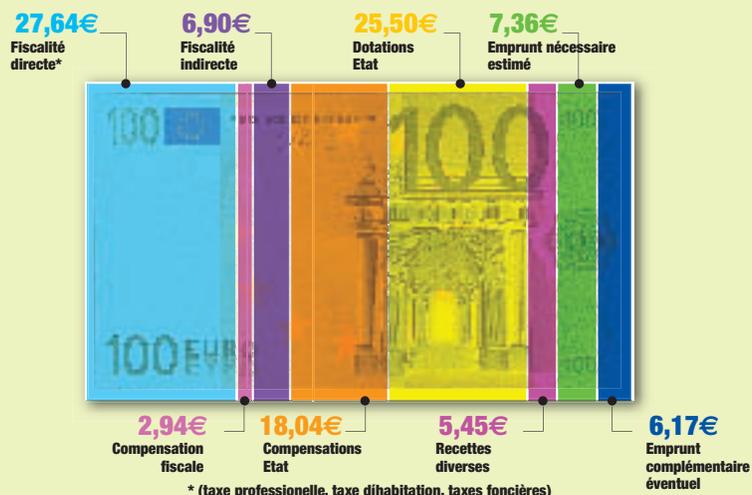
Donner des moyens techniques modernes de formation aux jeunes

Pour réussir ce défi plus d'1,5 M€ seront engagés sur trois ans (de 2009 à 2011) pour le renouvellement de certains matériels techniques et informatiques dans les collèges. Le Département propose d'aller plus loin dans cette démarche en proposant aux collèges une connexion au haut débit via le réseau Wi-Fi. Concrètement, cette installation permet aux collégiens de se connecter gratuitement et en libre accès au haut débit. Le collège St Exupéry d'Alençon serait le « site pilote » pour cette expérimentation, une première en France !



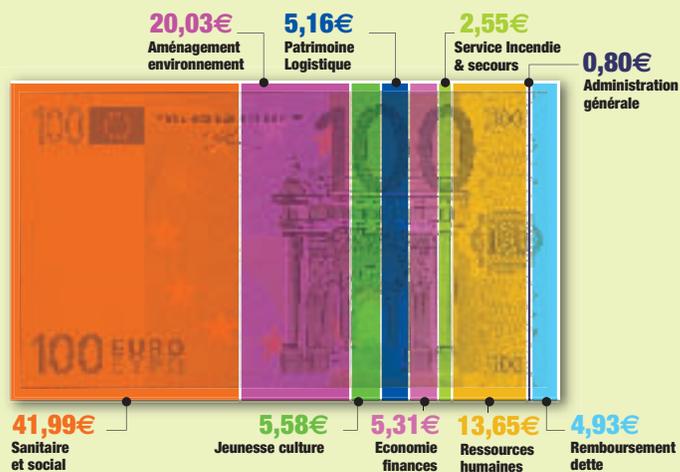
D'où vient l'argent ?

RECETTES



Où va l'argent ?

DÉPENSES





Créée en 1998 par trois copains, Digital Airways compte aujourd'hui 18 salariés.

Digital Airways, « au top » de la téléphonie mobile

Leader en France dans le domaine des interfaces utilisateurs ⁽¹⁾ pour téléphones mobiles, la PME argentanaise Digital Airways, travaille avec les fabricants de téléphones portables et vend ses produits partout dans le monde, notamment en Asie. Elle a dernièrement été primée à un salon chinois.

Vous êtes fan de haute technologie et vous souhaitez savoir quel sera le téléphone mobile de demain ? Et bien, Digital Airways le « concocte » pour vous. Mais chut ! Secret professionnel oblige... Très discrète, cette société

argentanaise est leader dans le domaine des interfaces utilisateurs pour téléphones mobiles. Rien que cela. Dernièrement honorée du trophée Intel Capital à Pékin⁽²⁾, cette société surfe parmi les géants de la planète « turbulente » de la téléphonie mobile et se fait tranquillement une place au soleil « à 90% sur les marchés asiatiques », explique Philippe Silberzahn, dirigeant et cofondateur de Digital Airways.

Il aura fallu seulement 11 ans à cette PME pour s'imposer sur le marché de la production de logiciels pour téléphones portables. Créée en 1998 par trois copains, Digital Airways compte aujourd'hui 18 salariés et affiche un « heureux » chiffre d'affaires. Inventer, innover, res-

ter en phase avec les nouvelles tendances constituent le quotidien des ingénieurs de cette start-up, qui, au départ « visait seulement à créer des sites internet pour les sociétés de la région bas-normande », précise le dirigeant.

« Et puis, très vite, nous sommes entrés en contact avec des entreprises du secteur de la télécommunication, comme SFR ou Bouygues et ça a démarré comme ça », ajoute t-il.

Réactivité et innovation sur un marché « turbulent »

Forte de ce développement, la société, qui était alors installée en centre-ville, profite des nouveaux locaux mis à disposition au sein de la Maison des terri-

toires et des entreprises, pour s'agrandir et emménager dans un espace d'environ 150 m², et avoir ainsi un accès aux salles de réunion communes. « Etre plus proche des autres entrepreneurs

Le nouveau mobile Porsche Design P'9522 de Sagem Mobiles a été conçu avec Kaleido, solution d'interface utilisateur créée par Digital Airways.



© Luc Benevillo

est une bonne chose, estime Franck Lefèvre, co-fondateur de la société, « Cela permet de créer une dynamique et un échange de connaissances intéressants même si nous n'avons pas les mêmes activités ».

Fournisseur de logiciels pour mobiles à travers le monde entier, Digital Airways doit rester « connectée » si elle veut traverser sans trop de bourrasques les tempêtes du secteur de la téléphonie mobile, qui est par nature « turbulent ». « En fait, nous avons su profiter de l'explosion de l'offre dans ce secteur », énonce Philippe Silberzahn.

« Historiquement, Sagem produisait tout. Aujourd'hui, un téléphone mobile est produit avec une myriade de composants provenant de fournisseurs différents. Ce secteur est devenu très complexe et très concurrentiel », poursuit-il. « Samsung, qui hier ne représentait rien, est aujourd'hui n°2 mondial sur le marché de la téléphonie mobile, laissant derrière lui de grands noms comme Alcatel ou Motorola ».

Un téléphone (très) couteau suisse !

Et c'est là que Digital Airways a sa carte à jouer en tant que petite société. Réactive et adaptable par nature, elle doit être prête à affronter et à anticiper les renversements de tendance. Car le milieu de la téléphonie mobile est bien changeant. Point de vision à long terme. En moyenne, 18 mois seulement sont nécessaires pour produire le portable dernier cri. À peine le dernier sorti, il faut déjà songer au prochain. Les demandes évoluent et les offres aussi.

La tendance est à la simplification des informations sur les téléphones portables. Digital Airways opère donc sur ce créneau et « fait en sorte que l'utilisateur n'ait à cliquer que deux fois seulement sur son mobile pour changer ses préférences personnelles, ou ac-



Fournisseurs de logiciels pour mobiles à travers le monde entier, Digital Airways doit rester « connectée » si elle veut traverser sans trop de bourrasques les tempêtes du secteur de la téléphonie mobile.

céder aux services les plus utilisés, par exemple à ses messages. Nous intégrons les dernières technologies multimédia très innovantes », détaille Denise Anderson, responsable de la communication.

Et que sera le téléphone de demain ? « Un téléphone très couteau suisse ! », rétorque avec malice le cofondateur. « Il servira à payer ses achats, se déplacer via un GPS intégré ou préparer un voyage. Ce sera avant tout un mobile personnalisable doté d'interfaces différentes qui changeront selon le planning de son utilisateur. À l'interface professionnelle succédera une

autre, dédiée exclusivement aux loisirs, aux sorties, avec les contacts des amis ».

Parmi les nouveaux défis de cette start-up : gagner prochainement des marchés américains. Là où des sociétés comme Google et Apple semblent se réveiller et se tenir fin prêtes pour aborder les marchés de la téléphonie mobile de demain, que seront l'Inde, la Chine et l'Afrique... ■

(1) L'interface utilisateurs c'est le tableau de bord du téléphone : l'organisation et la présentation des applications permettant d'utiliser le plus simplement possible son téléphone portable, saisie de textes, accès aux informations, animations etc.

(2) Spécialiste des solutions d'expérience d'utilisateur pour téléphonie mobile, Digital Airways a été sélectionnée lors de la conférence ChinICT pour présenter sa technologie lors de l'événement "Rising Star Awards" à Pékin les 22 et 23 mai 2008. Organisée durant la semaine chinoise de la high-tech, ChinICT 2008 a pour objectif de présenter les sociétés les plus innovantes à un ensemble de partenaires, de clients et d'investisseurs internationaux. Digital Airways a présenté Kaleido, sa solution d'interface utilisateur pour téléphones mobiles, déjà déployée sur plus de deux millions de portables dans le monde.

Contacts

Digital Airways, Maison des territoires et des entreprises
10, route de Sées,
61200 Argentan
www.digitalairways.com

© Luc Beneveto



De gauche à droite : Philippe et Nicolas Silberzahn (frères) et Franck Lefèvre, les co-fondateurs de Digital Airways.



*« Le Département est suffisamment équipé pour certains types d'accueil, comme les enfants en IME ou les adultes en travail protégé. Mais il reste des besoins à couvrir pour les handicaps les plus lourds. »
explique J-P. Blouet.*

SOLIDARITÉ

Handicap sur les chemins de l'autonomie

Informer et accompagner les personnes handicapées dans leur projet de vie, faciliter leur intégration sociale et professionnelle. La politique du Conseil général de l'Orne en matière de handicap s'appuie sur ces principes forts. A l'heure où vient d'être adopté un nouveau schéma départemental, ce dossier fait le point sur ses domaines d'intervention et la grande diversité des acteurs impliqués.



JEAN-PIERRE BLOUET

« **Respecter leur choix de vie** »

Conseiller général du canton de Juvignysous-Andaine, Jean-Pierre Blouet est vice-président du Conseil général, président de la commission des affaires sociales et de l'habitat.

Comment se traduit dans les faits ce respect du choix de vie ?

J.-P. B. : Rappelons que la prestation de compensation du handicap versée par le Conseil général permet désormais à bon nombre d'handicapés de rester à leur domicile en finançant l'intervention de tierces personnes dans leur vie quotidienne. Le développement des Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) permet d'assister des personnes ne pouvant vivre de manière totalement autonome. Enfin, la création de places d'accueil temporaire en établissement aidera les familles à garder plus longtemps à domicile un adulte handicapé en leur donnant des phases de répit.

Quelles réponses le Département peut-il apporter aux personnes en attente de solutions d'accueil ?

J.-P. B. : Si le Département est suffisamment équipé pour certains types d'accueil comme les enfants en IME ou les adultes en travail protégé, il reste des besoins à couvrir pour les handicaps les plus lourds. Ce qui suppose en premier lieu d'adapter les établissements existants, et seulement si nécessaire, de développer des équipements nouveaux. C'est ainsi que le Conseil général et l'Etat ont lancé un appel à projet pour un établissement médicalisé accueillant des adultes autistes. Enfin, le Département veut développer le cadre chaleureux de l'accueil familial pour les personnes handicapées et/ou âgées.

« L'insertion des personnes handicapées dans la vie sociale et civile est une de nos priorités. »

Comment le Conseil général aborde-t-il les questions liées au handicap ?

JEAN-PIERRE BLOUET : Avec humilité, mais d'une manière qui se veut responsable, parce que ce champ de l'action sociale touche un grand nombre d'Ornais et leurs familles. Avec nos partenaires, l'Etat, les représentants des usagers et des associations, nous souhaitons évaluer au plus juste la compensation permettant d'atténuer les contraintes du handicap, pour améliorer les conditions de vie des personnes handicapées et aider leurs familles. Je veillerai à ce que le Département et la Maison départementale des personnes handicapées puissent favoriser le mieux être de toutes celles et de tous ceux envers qui la solidarité est nécessaire.

Quelle est la portée du nouveau schéma départemental du handicap ?

J.-P. B. : Répondant à une obligation légale, le schéma permet d'établir un bilan partagé par l'ensemble des acteurs impliqués. Il fixe les orientations qui vont guider les interventions dans les cinq ans à venir. Même si nous savons qu'il faudra, en cours de route, s'adapter, répondre à des urgences, saisir des opportunités. Notre schéma départemental a trois orientations principales : la première porte sur la coordination, le partenariat et l'information, la seconde sur le respect du choix de vie des personnes handicapées et de leurs familles – pour nous c'est très important – et la dernière sur l'insertion des personnes handicapées dans la vie sociale et civile.

© David Commenchal



MDPHO, le guichet unique

La maison départementale des personnes handicapées de l'Orne (MDPHO) est le pivot de la politique départementale liée aux handicaps. Ici sont instruites toutes les demandes d'aides et d'ouverture de droits. Ici se rejoignent les partenariats et la coordination des actions. Ici encore, toutes les informations sont disponibles pour les personnes handicapées et leurs familles.

La MDPHO est un groupement d'intérêt public, présidé par le président du Conseil général, qui réunit des services de l'Etat (inspection d'académie, direction du travail, direction des affaires sanitaires et sociales, la Caf, la CPAM, la Mutualité française, les associations d'usagers). Son siège et la section enfant sont installés au pôle sanitaire et social de Courteille, à Alençon, où travaillent les techniciens évaluant les situations pour l'accès aux prestations. D'autres travailleurs sociaux assurent ces évaluations à Flers, Mortagne-au-Perche et Argentan. La section adulte (ex-Cotorep) est à la direction du travail (rue

Cazault à Alençon). Un regroupement des services est envisagé à moyen terme. Trente personnes travaillent pour la MDPHO. L'équipe, formée par des agents venus de plusieurs administrations, dont le Conseil général, a été complétée par le recrutement d'un médecin, d'un ergothérapeute et de quelques travailleurs sociaux. Des services spécifiques qui existaient auparavant, comme le Point info pour les sourds et malentendants, ont été intégrés à la MDPHO. Les Clic (centres locaux d'information et de coordination), présents dans chaque Pays de l'Orne, constituent un des relais de proximité de la MDPHO. ■

> **ACCUEIL ET ORIENTATION** • C'est le premier objectif de la création des MDPH : simplifier le parcours administratif des personnes handicapées et de leur dossier en instituant un guichet unique d'information et d'orientation. La délivrance des cartes d'invalidité, de stationnement, de priorité s'effectue également à la MDPHO.

> **COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE** • A partir des demandes formulées, les équipes de la MDPH instruisent les dossiers, déterminent les besoins (souvent en se déplaçant chez les demandeurs) et évaluent l'éligibilité aux droits. C'est ensuite à cette commission qu'il revient de décider de l'ouverture des droits. Dans cette commission autonome sont représentés les usagers et toutes les structures publiques travaillant au service des personnes handicapées.

> **LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)** • Instaurée par la loi de février 2005, instruite progressivement depuis 2006, la PCH repose sur ce principe : « la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. ». S'adressant aussi bien aux personnes vivant à leur domicile qu'aux personnes hébergées, aux enfants qu'aux adultes, la PCH peut financer des dépenses liées à un besoin d'aide humaine, d'aide technique, à l'aménagement du logement et du véhicule de la personne (ou des surcoûts de transport), à des charges spécifiques ou exceptionnelles, à l'attribution et à l'entretien des aides animalières. La PCH peut se substituer, en théorie, aux aides perçues auparavant, mais chaque situation personnelle est à évaluer. Pour cette raison et parce que la nature différente des aides proposées individualise chaque dossier, le temps d'instruction de la PCH demande souvent plusieurs mois. On estime entre 30 000 et 35 000, le nombre d'Ornais, enfants et adultes qui peuvent prétendre à l'une ou l'autre des aides instruites par la MDPHO. 6 827 demandes ont été reçues depuis le 1^{er} janvier 2008, 4 660 pour des adultes et 2 167 pour des enfants.

> **MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DE L'ORNE**

13 rue Marchand-Saillant à Alençon

Tél. : 02 33 15 00 31

Nouveau ! www.mdph61.fr

Sur ce nouveau site, le détail de toutes les missions de la MDPHO et les informations complètes sur les prestations et les conditions d'accès, des actualités, des annonces, des formulaires en téléchargement, une « foire aux questions » et une page contact pour interroger rapidement les services.

Accueil : un

Entre placement en établissement et maintien à domicile, l'accueil familial des personnes handicapées mentales est une alternative qui peut être encore développée. Exemple dans une famille du Perche.

Sur l'album photos, l'évolution est perceptible. Au début, R... a le regard perdu et le visage fermé. A la fois là et ailleurs. Et puis, peu à peu, on le voit sourire, s'ébattre dans la petite piscine, partager le gâteau d'anniversaire, rire franchement, même faire des blagues : « Cela fait quatre ans maintenant qu'il est chez nous, explique Marie-Claude Domin. Il faut un temps

d'adaptation. Accueillir une personne handicapée demande beaucoup de psychologie, d'écoute. Il faut être en éveil, l'entourer puis l'occuper, la faire participer à la vie familiale, lui donner le sentiment qu'elle compte, lui montrer qu'elle a des responsabilités. » R... a pris l'habitude chaque soir de fermer les volets. Avec la famille, il a découvert les sorties touristiques, la mer, les jeux de ballon dans la cour... C'est la deuxième personne handi-

Ils témoignent

ALENÇON

« Je ne marche plus, je suis bloquée entre mon lit et mon fauteuil, dit Madeleine. J'ai pu avoir recours aux services de l'hospitalisation à domicile. Un auxiliaire vient le matin pour ma toilette, une autre le soir pour me coucher. » Georges, son mari, s'est occupé des démarches : « Je me déplace quand il le faut. J'apprécie beaucoup la disponibilité des services. Lorsque nous avons besoin d'une assistance sociale ou de l'ergothérapeute, ils sont toujours prêts à venir. Nous avons installé un monte-escalier électrique et nous avons bénéficié d'une aide pour faire les transformations nécessaires sur notre voiture. »

ARGENTAN

Richard, entrepreneur individuel, habite Argentan. Son fils est accueilli à la journée en établissement spécialisé à Falaise :

« Avant, il y avait un taxi, mais il est réservé en priorité aux habitants du Calvados. J'emmène mon fils à Falaise chaque matin et je retourne le chercher le soir. J'ai obtenu une aide pour ces frais de transport. Je suis très vigilant sur ce qui peut nous être accordé. Je suis obligé de faire le maximum pour que mon fils reste avec moi. Mais je ne demande pas de choses auxquelles je n'ai pas droit. »

AUNOU-SUR-ORNE

« Il faut absolument faire connaître la MDPHO. Même si tout n'est pas encore tout à fait en place, ce guichet unique est un grand plus, dit Gérard dont la fille souffre d'un handicap moteur. A partir d'une première visite à la MDPHO, nous avons rencontré une assistante sociale et nous avons pu bénéficier d'interventions auxquelles on ne pensait même pas, comme le conseil d'un ergothérapeute pour adapter notre voiture. Cet accompagnement peut éviter de commettre des erreurs. Nous apprécions la qualité de suivi des dossiers. Quand tout le monde y met un peu de bonne volonté, cela marche très bien. »

air de famille



© David Commenchal

« C'est toute la famille qui accueille ! Le mari, les enfants doivent être d'accord avec ce choix et savoir qu'ils auront à y prendre leur part. »

© David Commenchal



capée prise en charge par cette famille qui accueille également deux personnes âgées dépendantes. Ambulancière du côté de Rennes, Marie-Claude est venue épouser Jacky et le Perche ormais. Ce sont les circonstances qui l'ont guidée vers l'accueil familial : « Ma belle-mère avait de gros soucis de santé. On a décidé de la prendre avec nous. Je me suis aperçue qu'avec la

nature à la porte, une maison de plain-pied, les enfants qui jouent, nous avons le cadre de vie idéal pour cela. »

« C'est un échange »

Marie-Claude Domin s'est présentée aux services sociaux du Département, a suivi un stage de dix journées pour devenir accueillante familiale. Elle corrige : « C'est toute la famille qui accueille ! Le mari, les enfants doivent être d'accord avec ce choix et savoir qu'ils auront à y prendre leur part. Chaque famille doit savoir ce qu'elle peut donner, ce qu'elle peut faire. »

Il faut aussi, dans la mesure du possible, adapter les lieux, pour pallier le manque de mobilité par exemple, mais aussi pour

bien vivre. « Lorsque nous avons aménagé la maison, nous l'avons fait en fonction de cet accueil. J'ai joué sur la lumière, l'espace, la chaleur du soleil ou de la cheminée (l'autre télévision) et la chaleur humaine. Les personnes hébergées, tout en ayant leur espace et leurs chambres, vivent au rythme de la maison et restent socialisées. »

On le devine dès l'arrivée, ici la vie est conviviale. Tous les moments de la journée sont partagés, la préparation des repas, les confitures, l'aquarium, la basse-cour, le petit potager du fils, les anniversaires, les déjeuners ou les soirées d'été sous le grand chêne...

« Nous sommes une étape de leur vie, mais nous ne devons pas oublier que les personnes accueillies ont vécu avant, avec un travail, des habitudes, des goûts, une famille... Elles ne font pas que recevoir, elles ont aussi à nous transmettre. C'est un échange. Nos enfants apprennent à respecter les personnes âgées ou handicapées, à communiquer avec elles. » ■

Les adultes

La population handicapée adulte est plus âgée que l'ensemble de la population : 27% des Ornais ont entre 50 et 60 ans, c'est le cas de 32% des handicapés. L'Orne a un taux d'équipement satisfaisant, plus élevé que la moyenne nationale et régionale, mais environ un tiers des personnes accueillies vient de l'extérieur. On compte environ 1 000 places pour les adultes : 269 en foyers occupationnels, 488 en foyers d'hébergement pour les personnes travaillant en ESAT (ex-CAT), 39 en sections annexes d'ESAT, 48 en Foyers d'accueil médicalisés (sous la responsabilité conjointe de l'Etat et du Département), 170 en Maisons d'accueil spécialisées qui relèvent de l'Etat. Des besoins particuliers apparaissent pour les personnes handicapées vieillissantes et pour des handicaps spécifiques comme l'autisme. Le Département souhaite également promouvoir l'accueil de personnes handicapées dans des familles.

L'enfant

L'entrée du plus grand nombre d'enfants en milieu scolaire ordinaire est désormais une priorité. On note donc une forte augmentation du nombre d'enfants scolarisés (636 dans le premier degré et 200 dans le second degré), même si l'attente reste forte. Les classes spécialisées se sont développées : 29 classes d'intégration scolaire dans le 1^{er} degré, 9 unités pédagogiques d'intégration dans le 2nd degré. La sensibilisation des médecins, la coordination des services accompagnant les enfants et le statut des auxiliaires de vie sociale sont les conditions de la poursuite de cette intégration. Le dispositif médico-social est important. Avec, d'une part, un accompagnement développé pour les enfants vivant chez leurs parents : 224 places, principalement avec le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) ;



avec, d'autre part, plus de 1 000 places d'hébergement, principalement en institut médico-éducatif (IME), ainsi qu'en institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP). Par ailleurs, des actions de prévention du handicap sont conduites par la PMI et par le centre d'action médicale précoce (CAMSP), un projet mis en œuvre avec succès lors du précédent schéma départemental du handicap.

Au budget

Au titre de ses compétences sociales, le Département est un acteur majeur de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes handicapées. En 2007, cette action a représenté un budget de prestations versées s'élevant à 31,364 millions d'euros, dont 6,250 millions pour la compensation des handicaps.

S'y ajoute un Fonds départemental de compensation du handicap de 496 000 euros (abondé par le Conseil général, l'Etat, la CPAM, la MSA, la Mutualité française de l'Orne et la Région) pour apporter des aides complémentaires dans des situations bien précises. La majorité de ces crédits est mobilisée par les frais d'hébergement et d'accompagnement social des adultes handicapés. Le Département finance en effet l'hébergement des Ornais résidant dans les établissements d'accueil pour personnes handicapées.

Le fonctionnement de la MDPHO (1,268 million) est financé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), l'Etat, le Conseil général et la Mutualité française de l'Orne.

Adapter les hébergements

À Alençon, Anais gère plus de 70 établissements spécialisés de la moitié nord de la France. Ses projets traduisent l'évolution des formes d'hébergement.

Anais, association d'action et d'insertion sociale gère des établissements spécialisés. Depuis son siège social d'Alençon, elle administre plus de 70 établissements, dont une douzaine dans l'Orne. Ils illustrent toutes les formes d'accueil de personnes handicapées mentales (enfants et adultes), ou de personnes âgées dépendantes. « *Le nombre d'établissements pour les personnes handicapées mentales est globalement suffisant dans l'Orne. C'est un constat partagé*, souligne Jean-Marc Le Grand, directeur général mais, *une analyse plus fine, qualitative, montre qu'à l'intérieur des établissements, la cohabitation peut être délicate entre des personnes qui ont des handicaps, des pathologies et des âges différents.* »

Le vieillissement de la population, dont on mesure actuellement les effets sur les besoins en développement des services à la personne, est une donnée plus sensible pour le handicap. « *Alors que nous gagnons un trimestre par an d'espérance de vie, poursuit le directeur, celle des personnes handicapées progresse de trois trimestres chaque année, en raison des*

progrès de la médecine et de la qualité du suivi médico-social. »

Une plus grande autonomie

Cette qualité fait que, d'une manière générale, la différence s'accroît entre le nombre de salariés des ESAT (ex-CAT), qui est stable, et le nombre de places dont ils ont besoin dans les foyers d'hébergement. De plus en plus d'adultes handicapés peuvent aujourd'hui, avec l'aide notamment des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), rester dans leur famille ou avoir leur propre logement. « *Nous ne sommes pas là pour les maintenir dans nos établissements*, note Jean-Marc Le Grand. *C'est notre travail de les guider vers plus d'autonomie.* »

Des points à améliorer

L'association a donc soumis aux agréments officiels un projet en deux temps. D'abord, le double-

ment de la capacité de son SAVS, pour qu'il puisse accompagner 100 personnes à leur domicile, sur l'ensemble de l'Orne. Ensuite, la création, dans son établissement de Sées, d'un foyer occupationnel pour accueillir à temps complet des personnes retraitées ou pour lesquelles le travail, même protégé, n'a plus d'intérêt compte tenu des effets du vieillissement. « *Ce foyer occupationnel, par réaffectation des places existantes, aura une capacité de 20 places dans un premier temps. Nous souhaitons la porter à 40 après une restructuration immobilière et la construction d'un nouvel équipement réunissant le médico-social et les locaux d'activités en journée.* »

Dans ce domaine des foyers de vie, l'association signale également le manque de places pour les jeunes adultes qui ont des handicaps trop lourds pour rejoindre un ESAT et son hébergement.

L'accueil des autistes est une autre préoccupation : « *Il y a 20 ans, on ne les distinguait pas des autres jeunes handicapés. Beaucoup de découvertes ont été faites sur ces « troubles envahissants du développement » contre lesquels rien n'est jamais acquis. Ces personnes ont besoin d'un environnement spécifique*, affirme le directeur général d'Anais. *Il existe aujourd'hui des structures pour les enfants autistes. Nous en avons une dans l'Orne, mais rien encore pour les adultes.* » ■

www.anais.asso.fr

Les comités handisport, dans tous les départements, encadrent la pratique du sport pour les personnes ayant un handicap physique*.
Le point dans l'Orne.

Dans l'Orne, les bénévoles du mouvement handisport bénéficient de l'aura de leur président Emeric Martin, international pongiste, de nouveau médaillé aux derniers jeux paralympiques. « *Nous comptons aujourd'hui 64 licenciés handisport dans l'Orne*, souligne Mickaël Chatelais, chargé de mission. *Prochainement un club de hand-bike (vélo allongé)*

Accès à l'em

L'effort du Conseil général pour l'emploi des personnes handicapées est de plus en plus important.

6% d'emplois handicapés ou assimilés. Ce seuil légal et théorique s'applique désormais au secteur public aussi. Il est actuellement de plus de 3% dans les services départementaux, essentiellement sur des postes administratifs. Une convention a été signée en décembre entre le Département et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Elle a pour objectif de progresser en qualité d'accompagnement par trois moyens principaux. Tout d'abord, la reconnaissance du statut de travailleur handicapé pour des agents déjà en fonction. Ensuite, le recrutement de personnes dont le handicap est compatible avec les postes à pourvoir (avec une sensibilisation des cadres et chefs de service). Enfin, le développement de certains marchés publics auprès d'entreprises du secteur adapté. Cette convention facilitera notamment le financement d'actions de formation, d'aides aux déplacements, d'équipe-



Tourisme et handicap

Le label « tourisme et handicap » signale les hébergements et sites aménagés pour recevoir les personnes en situation de handicap. Il existe plus précisément 4 labels correspondant aux handicaps majeurs : moteur, mental, visuel, auditif. Avec le conseil du Comité départemental de tourisme qui contribue à leur sensibilisation, les professionnels s'équipent progressivement pour répondre à une attente de plus en plus forte avec le vieillissement de la population.

Les gîtes et chambres d'hôtes ont été les premiers à franchir le pas. Les hôteliers et restaurateurs s'y préparent également. Il s'agit pour eux, même si les incitations financières existent, d'investissements lourds. Parmi les sites touristiques, le musée départemental de la Roche d'Oëtre est labellisé, l'espace muséographique du parc naturel régional Normandie-Maine devrait l'être prochainement.

Handisportifs !

va être créé à Argentan. D'une manière générale, nous préférons créer des sections dans les clubs de sportifs valides parce que notre objectif est d'intégrer les pratiquants du handisport dans le tissu associatif. »

Deux obstacles

S'il est facile de développer la pratique de sports individuels, comme la natation ou le tennis de table, les sports collectifs se heurtent à deux obstacles. « Les personnes intéressées par un même sport peuvent être géographiquement éloignées les unes des autres. Pour remédier à cela, nous allons bientôt acquérir un minibus. L'autre difficulté, qui nous oblige à rechercher sans cesse de nouveaux parte-

nariats publics et privés, c'est le coût : il faut 5 000 euros pour un seul fauteuil de basket. »

Le club de golf de Flers Le Houleme a été le deuxième équipement sportif labellisé handisport dans l'Orne, après la Bayard Argentan : « Ce label ne peut être accordé qu'à des clubs ou des structures publiques, précise Mickaël Chate-lais. C'est dommage parce que certains privés, comme les centres équestres notamment, se sont équipés et accueillent régulièrement des handicapés, des enfants notamment. » ■

Contact

handi_orne@yahoo.fr

(*) l'expression « sport adapté » désigne la pratique sportive des personnes handicapées mentales.



Handigolf

Le golf club de Flers Le Houleme est la première école handigolf labellisée dans la région. Jean-Marie Requeut est à l'origine de cette initiative : « Le site est récent et bénéficie donc des conditions d'accessibilité pour les handigolfeurs. Nous avons fait cette demande de labellisation auprès du comité régional olympique et sportif pour que notre école de handigolf ouverte aux enfants et aux jeunes et nos cours de perfectionnement pour les adultes handicapés bénéficient d'une reconnaissance au moins régionale. »

Contact Tél. : 02 33 64 42 83

Emploi : une priorité



ments tels que des prothèses auditives ou de machines qui peuvent faciliter les tâches.

« Une approche active »

Jean-François de Caffarelli, conseiller général de l'Orne, est aussi le directeur du FIPHFP. « A l'exemple de ce qui existait depuis 1987 avec l'Agefiph pour le secteur privé, ce fonds a été institué par la loi de 2005 pour favoriser l'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique. Les fonds collectés auprès de

l'Etat, des collectivités locales et du secteur hospitalier nous permettent d'intervenir dans trois directions :

- des aides directes aux petites collectivités pour financer le matériel nécessaire au travail d'un agent handicapé ;
- des conventions avec les collectivités suffisamment importantes pour

construire une politique de ressources humaines d'accompagnement ou de recrutement de travailleurs handicapés. C'est ce qui

est mis en place avec le Conseil général de l'Orne. Fin 2008, nous en sommes à environ 60 conventions passées avec des employeurs publics. Notre objectif est de parvenir au chiffre de 200 chaque année ;

- des partenariats, notamment avec les Cap Emploi qui sont les organismes de placement spécialisé auxquels les personnes handicapées à la recherche d'un emploi peuvent s'adresser.

Notre objectif est d'aider le secteur public à adopter une approche active de sa gestion de l'emploi des personnes handicapées, plutôt que passive, poursuit Jean-François de Caffarelli. Si l'on recrute une personne handicapée ou si l'on envisage de le faire, on peut s'y



Jean-François de Caffarelli

préparer en achetant une machine adaptée, en modifiant un local ou un poste de travail. Lorsqu'une personne devient handicapée, se pose la question du maintien de l'emploi ou de la reconversion sur un autre travail, en mettant en place

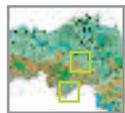
les formations et les moyens d'accompagnement nécessaire. Le FIPHFP donne les moyens d'y répondre. » ■

Cap Emploi pour l'insertion professionnelle

Dans l'Orne, 7 350 personnes sont reconnues comme des travailleurs handicapés. Ce chiffre ne totalise pas toutes celles appartenant à la population active et ayant un handicap ou percevant une pension d'invalidité, mais celles qui ont demandé à faire reconnaître leur qualité de travailleur handicapé par la Commission des droits et de l'autonomie de la personne handicapée (CDAPH). Les entreprises de plus de 20 salariés (celles qui sont soumises à l'obligation d'avoir 6% de travailleurs handicapés dans leur effectif) emploient 1 576 salariés ayant un handicap reconnu. Ces chiffres sont donnés par Cap Emploi, bureau de placement spécialisé, présent en Normandie et dans toute la France, qui exerce une mission de service public en complément de l'ANPE. « Nous sommes chargés de l'insertion professionnelle des personnes handicapées, rappelle Nathalie Savot, directrice. Nous faisons le lien entre les entreprises ou le secteur public et les travailleurs handicapés. Lorsque l'un d'eux accède à un emploi, nous continuons à le suivre pendant six mois pour sensibiliser son entourage professionnel et faire en sorte que les conditions de son intégration soient réunies. Avec la contrainte du seuil de 6%, Cap Emploi est devenu un interlocuteur précieux pour les employeurs. »

Contact

Tél. : 02 33 31 01 31.



alençon et sées

Une boîte aux lettres **contre l'illettrisme**

Depuis 1992, l'association La Boîte aux lettres, installée à Alençon et à Sées, œuvre contre l'illettrisme. Un pari gagnant !

« 40% des personnes que nous accueillons ont moins de 26 ans ».

Lire, écrire, compter, naviguer sur internet... Ces actes peuvent paraître banals or, ils ne le sont pas pour tout le monde. Depuis 1992, l'association La Boîte aux Lettres, à Alençon et à Sées*, accompagne et forme des personnes pour qui, ces actes restent difficiles, voire handicapants pour se diriger dans la vie, chercher un emploi ou tout simplement communiquer avec son voisin. Ateliers de mathématiques, de français, d'expression orale et enseignements sur le code de la route : voilà quelques exemples de formations suivies au quotidien par les 150 personnes qu'accueille cette année l'association. « 40% ont moins de 26 ans. Beaucoup viennent chez nous volontairement. Elles y ont été encouragées par leur famille ou sont accompagnées par leur employeur, dans le cadre du Plan de formation de leur entreprise », énonce Catherine Forner, la directrice. La plupart sont aussi dirigées par le Conseil général, les centres d'hébergement, l'ANPE et les associations d'insertion. Jeunes et moins jeunes (il faut avoir 16



ans au minimum) poussent alors un jour la porte de l'association pour apprendre, se perfectionner et aussi, reprendre confiance en eux.

Cinq formatrices se relaient dans la semaine pour remettre à niveau les « apprenants » et surtout leur communiquer le plaisir de l'apprentissage. Une vingtaine de bénévoles apporte également son soutien. Certains passent leur Certificat de navigation sur internet et leur Certificat de formation générale, diplômes certifiés par l'Education Nationale. D'autres suivent même des cours en formation à distance (FOAD) depuis la cyberbase du lycée agricole de Sées. En 2007, sur les 104 personnes ayant achevé leur formation, 12 ont rejoint la filière de l'apprentissage, 18 ont contracté un CDD ou une formation, 2 ont même décroché un CDI. Un vrai tremplin ! ■



Jeunes et moins jeunes poussent alors un jour la porte de l'association pour apprendre, se perfectionner et aussi, reprendre confiance en eux.



Découvrez le blog de l'association :
<http://bal61.blogspot.com>

Contact

La Boîte aux Lettres,
154, rue Cazault à Alençon.
Tel : 02 33 26 07 24. Une antenne existe à Sées, au CFPPA, route d'Essay.

* Cette association a été créée sous la présidence de Michelle Lemaître, avec l'aide de la Ville d'Alençon, l'ANPE, la Mission locale et Cap Emploi. D'autres associations d'insertion comme AGIR- la Redingote et le secours catholique l'ont rejointe depuis. A ce jour, elle est aidée financièrement par le Conseil général à hauteur de 22 400 € en 2008, dans le cadre du Plan départemental de l'insertion pour l'accueil de bénéficiaires du RMI. Elle est financée aussi par l'Etat, le Fonds social européen, le Conseil Régional de Basse-Normandie, la Ville et la Communauté urbaine d'Alençon et divers partenaires sociaux (DDASS...).

département

Le web qui vend l'Orne

Avec « jeminstalledanslorne.com », le Conseil général de l'Orne et le Comité d'expansion économique Orne Développement veulent valoriser les atouts du département pour mieux attirer les décideurs.

Attirer les créateurs d'entreprises, les cadres, les décideurs de tous les secteurs, telle est la volonté du Département de l'Orne. Mais attirer la « matière grise » ne se fait pas d'un coup de baguette magique et l'installation de porteurs de projets doit être envisagée dans sa globalité. La vitalité d'un territoire, sa capacité d'accueil, son positionnement géographique, la qualité de ses infrastructures, sa qualité de vie... Autant d'atouts à mettre en valeur si on veut attirer des investisseurs et des porteurs de projets externes au département de l'Orne.

Pour ce faire, le Conseil général de l'Orne et le Comité d'expansion éco-

nomique Orne Développement éditent un site internet www.jeminstalledanslorne.com. « *L'idée est d'attirer, d'informer via cette plateforme très ludique et dynamique, tous ceux qu'une opportunité professionnelle pourrait amener dans l'Orne, mais qui s'interrogent sur le potentiel économique du département et sur ce que pourrait être leur vie* », expliquent Jérôme Nury, président de la Commission de l'économie et de l'aménagement du territoire au Conseil général de l'Orne et Michel Le Glaunec, président d'Orne Développement.

Ce site s'adresse par exemple aux chefs d'entreprise, investisseurs, porteurs de projet, cadres, universitaires,

ingénieurs, cadres supérieurs et jeunes diplômés intéressés par une offre d'emploi dans l'Orne, aux salariés d'une entreprise qui se délocalise dans l'Orne.

Le but de ce site vitrine est de leur apporter une information complète autour de rubriques telles que « pourquoi l'Orne », « ma vie dans l'Orne », « ma famille », « mon logement », « mon métier », en apportant des témoignages de nouveaux arrivants dans le département par la rubrique « ils l'ont fait ». Alors, « amis entrepreneurs », n'hésitez plus, un clic et c'est facile ! ■

www.jeminstalledanslorne.com

Un site « vitrine » pour l'Orne.



Une charte pour protéger et partager l'espace rural

Pour promouvoir une gestion économe et partagée du territoire ornais, le Conseil général de l'Orne, la Chambre d'agriculture de l'Orne, les services de l'Etat, l'Association des maires de l'Orne ont signé* le 20 octobre 2008 une Charte départementale d'aménagement de l'espace rural.



Entrée espaces agricoles, zones d'activités, terrains dédiés à la construction de logements, sur le territoire, se disputent aujourd'hui de multiples intérêts qu'il convient d'arbitrer. « *Dans l'espace rural, les enjeux agricoles sont au cœur d'un équilibre fragile. note Régis Chevallier, président de la Chambre d'agriculture. Il est important d'anticiper les conséquences de l'artificialisation des terres: mitage, étalements urbains, construction de grands ouvrages... Le développement des territoires doit rester équilibré entre les activités agricoles et éco-*

nomiques, tout en préservant la qualité de l'environnement et la diversité des paysages. »

Les signataires de la Charte départementale d'aménagement de l'espace rural ont élaboré ce document pour aider les élus et les acteurs de l'aménagement, à prendre des décisions dans le cadre de projets d'urbanisme ou d'infrastructures. L'objectif visé ? Réussir la cohabitation des usagers de l'espace rural.

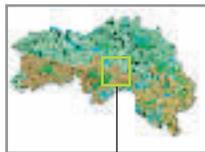
Ce document propose des recommandations qui n'ont pas un caractère réglementaire, mais expriment une volonté commune de considérer le sol

comme un bien qu'il convient de protéger. Exemple : préférer une urbanisation en continuité des bourgs et des hameaux existants. L'objectif est de ne pas augmenter les charges de la collectivité (extension de réseaux, transports scolaires...) dans des proportions sans rapport avec ses ressources financières. On vise aussi à protéger l'activité agricole et le cadre naturel rural. Cette charte invite également à travailler à une échelle intercommunale, la plus pertinente lors de l'élaboration d'un document d'urbanisme. Il convient en effet de gérer sur un espace de vie cohérent, le développement économique, les services publics, la préservation des paysages, etc. ■

* Les signataires de cette charte : Alain Lambert, président du Conseil général et président de l'association des maires de l'Orne, Michel Lafon, préfet de l'Orne et Régis Chevallier, président de la chambre d'agriculture.

La charte a été signée le 20 octobre dernier.





In situ
Haras de
Reboursière
et Montaigu
(Nonant-le-Pin)

15 millions d'euros pour les yearlings ornais

Les jeunes pur-sang issus de haras de l'Orne occupent une place de premier rang lors des prestigieuses ventes de yearlings à Deauville. Un poids économique évident.



« Nous présentons les meilleurs de nos poulains. Ceux qui ne sont pas vendus à Deauville partent à l'entraînement et pourront faire l'objet d'une transaction plus tard. » énonce Aliette Forien

Capucines, Mézeray, La Louvière, Grandcamp, Reboursière et Montaigu.... Onze des grands haras de l'Orne présentaient des yearlings (pur-sang atteignant leur première année) à la vente Arkana de Deauville, premier grand rendez-vous de la saison. 206 des 469 yearlings venaient des haras de l'Orne (43,9 % des inscrits). 153 ont été vendus, soit 74,2% des chevaux ornais et 42,5% des ventes réalisées. Pour un total dépassant les 15 millions d'euros, un prix moyen supérieur à 140 000 euros et un « top price » à 700 000 euros. C'est dire la poids économique du galop dans la filière équine ornais. Aliette Forien, du haras de Reboursière et Montaigu (Nonant-le-Pin) évoque ce rendez-vous incontournable.

Orne Magazine : Que représente cette vente pour les éleveurs ?

Aliette Forien : C'est notre moisson. On y retrouve le meilleur de la dernière génération. La Normandie est très largement représentée, des éleveurs viennent également d'Angleterre, d'Irlande, etc. Parmi les chevaux proposés par nos haras, certains ne nous appartiennent pas et nous sont confiés par des éleveurs qui n'ont pas la structure pour les préparer dans les

meilleures conditions.

OM : Et pour les acheteurs ?

A.F. : Pour eux, c'est un pari et c'est peut-être ce qui fait la force de cette vente. Cette part d'inconnu les fait vibrer. Même si le cheval se présente au mieux et s'il a des origines prestigieuses, ils ne sont pas sûrs d'acheter le meilleur. Beaucoup d'acheteurs se font accompagner d'un conseiller.

OM : Où partent les chevaux achetés ?

A.F. : En théorie, vers des destinations très différentes puisqu'il y a beaucoup d'acheteurs étrangers. Mais nombre d'entre eux laissent leurs chevaux chez des entraîneurs français pour les faire courir sur nos hippodromes où les courses sont d'un haut niveau, intéressantes et bien dotées.

OM : Quel a été le climat des ventes 2008 ?

A.F. : Les haras de l'Orne se sont très bien défendus. Pourtant, nous ne savions pas trop comment cela allait se passer. On commençait à parler de crise boursière. Nous avons vu cette année beaucoup de clients différents et des nouveaux venus, américains et australiens notamment,

souhaitant investir dans du haut de gamme. Face à cet intérêt nouveau et parce qu'ils font bien leur travail, tous les éleveurs ont eu leur chance.

OM : Présentez-vous l'ensemble de votre production ?

A.F. : Non bien sûr. Nous présentons les meilleurs de nos poulains. Ceux qui ne sont pas vendus à Deauville partent à l'entraînement et pourront faire l'objet d'une transaction plus tard. Dans l'optique d'améliorer toujours notre élevage, nous gardons, pour les mettre aux courses, des pouliches d'une souche qui a bien réussi. Si elles obtiennent des résultats probants, leur lignée n'en aura que plus de valeur. ■

La première année du yearling ?

« C'est d'abord la naissance, entre fin janvier et mai, et toujours la nuit : les juments aiment pouliner au calme. La naissance est toujours assistée parce que ce sont des chevaux précieux. Lorsque l'heure arrive, le veilleur prévient le responsable.

Dans les premiers mois, jusqu'à la belle saison, les poulains restent dehors avec leur mère, mais sont rentrés chaque nuit. Ce sont des chevaux auxquels on demandera des efforts précoces. Il faut donc que le développement du squelette et de la masse musculaire soit parfait. Cela suppose un suivi attentif, une bonne alimentation, des compléments minéraux. Vers l'âge de six mois, ils sont séparés de leur mère et répartis par groupes de même âge et de même sexe. Avec les précautions nécessaires pour éviter tout combat qui laisserait une trace, si minime soit-elle parce que les acheteurs sont exigeants. Lors de la « finition », nous leur faisons faire de l'exercice pour qu'ils soient au mieux de leur forme, le poil luisant, le jour de la vente. » explique Aliette Forien.

Itinéraires équestres : autour du Perche



Les chemins du Perche, bientôt sentiers de randonnée équestre.

À l'initiative du Comité départemental du tourisme (CDT), l'Association des cavaliers ornais de randonnée (Acor) a engagé des travaux de reconnaissance sur les chemins du Perche. Avec pour objectif de réunir une offre structurée de circuits adaptés à la pratique équestre montée de randonnée.

André Boittin, président de l'Acor, explique comment s'effectue cette reconnaissance : « Nous étudions préalablement les possibilités sur les documents à notre disposition, cartes et topoguides, pour nous appuyer sur les itinéraires existants : sentiers de grande randonnée (GR), GR de Pays, petite randonnée... Il s'agit pour nous de proposer des circuits en boucle, que l'on parcourt à la demi-journée ou à la journée, pouvant se combiner entre eux autour d'un point de départ facilement repérable et doté d'une aire de stationnement. Nous irons ensuite sur le terrain pour vérifier nos propositions qui seront testées par des cavaliers. Nous pourrions alors envisager de passer à l'aménagement, puis à l'édition d'un topoguide. Tout cela se fait et se fera bien sûr en accord avec les habitants et les collectivités concernées. » ■

Contact

Acor : 02 33 29 19 92.
CDT : 02 33 28 88 71.

Pour les jeux mondiaux en Normandie



Le dossier de candidature de la Normandie aux Jeux Equestres Mondiaux 2014 est déposé auprès de la Fédération équestre internationale. Elle prendra sa décision en juin. Cette candidature de la Normandie, c'est aussi la candidature officielle de la France. L'Orne avec les deux autres Départements de Basse-Normandie, les deux Régions normandes, la Ville et l'agglomération

de Caen, ainsi que toutes les organisations régionales et nationales de la filière équine sont mobilisées derrière ce projet. Attirer chez nous le plus grand rassemblement équestre du monde, c'est réunir 800 compétiteurs et autant de chevaux, 61 pays, près de 600 000 spectateurs, des centaines de millions de téléspectateurs. C'est braquer les projecteurs sur la première région équine française avec l'ambition d'en faire la première région équine européenne. Soutenez la candidature normande aux Jeux équestres mondiaux sur :

www.normandie2014.com ■

Un entraîneur heureux

Frédéric Peter est, depuis huit ans, l'entraîneur de l'équipe de France universitaire d'équitation. Il est rentré très satisfait des championnats du monde universitaires qui se déroulaient à Alger. Ses cavaliers, dont le Bas-Normand Mathieu Oxéant, y ont obtenu cinq médailles dont deux titres de champion du monde (pour Martin Denisot) en dressage et en combiné. La France est ainsi montée sur cinq des six podiums possibles. Dressage et saut d'obstacles sont les deux disciplines de ce championnat où, par tirage au sort, chaque cheval se voit attribuer trois cavaliers. Le meilleur utilisateur se qualifiant pour le tour suivant. « Au-delà de ces résultats, qui sont évidemment très satisfaisants, ces compétitions et l'équitation universitaire peuvent être des débouchés intéressants pour les chevaux de sport élevés dans l'Orne. Ces



Frédéric Peter : cinq médailles, dont deux titres de champion du monde.

championnats permettent en effet de nouer des contacts utiles. », confie Frédéric Peter qui est également éleveur à Saint-Sauveur-de-Carrouges. Il anime aussi une écurie de propriétaires à qui il donne des cours. ■

Contact

Contact : 06 79 95 43 36.

Equidéfi : un concours pour la filière

Equidéfi est le premier concours de projets innovants pour la filière équine. Ses organisateurs sont les Haras nationaux, Normandie Incubation et le pôle de compétitivité Filière équine, avec l'appui du Conseil général. Ils souhaitent ainsi détecter des projets ayant un réel potentiel de développement et pouvant se traduire par la création, en Basse-Normandie, d'entreprises liées à la filière équine. Deux prix seront attribués « Equidéfi création d'entreprise innovante » et « Equidéfi projet recherche et développement d'entreprise ». Les lauréats bénéficieront également d'un ac-

compagnement pendant deux ans et de facilités matérielles (locaux, services). Les candidats retenus (ils ont jusqu'au 31 janvier pour déposer leurs dossiers) défendront leurs projets lors d'un grand oral en février. Les lauréats seront annoncés au Salon international de l'agriculture.

www.equidefi.com ■

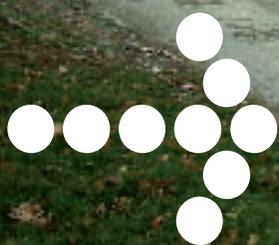




Assainissement individuel

Savoir traiter ses eaux usées

Dans l'Orne, 47% des habitations sont concernées par l'assainissement individuel. Une pratique encadrée par la loi et contrôlée. Ce qu'il faut savoir.



Les conseils d'une pro

« Pensez à vos futurs aménagements »

Coralie Moreau, agent du SIVU* du Pays de Sées, contrôle les installations neuves (dans les habitations neuves et réhabilitées) pour le SIVU du Pays de Sées et les communautés de communes de la Vallée du Sarthon, du Pays de Mortrée, et du Pays de Courtomer. Elle réalise également des diagnostics d'installations existantes.

QUELS CONSEILS FAUT-IL DONNER À UNE FAMILLE QUI VA CONSTRUIRE OU RÉHABILITER UNE MAISON EN HABITAT ISOLÉ OU DANS UN HAMEAU NON DESSERVI ET VA DEVOIR RÉALISER UN ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ?

« L'idéal, lorsqu'il s'agit d'une construction neuve, c'est d'entreprendre les démarches au moment du dépôt du permis de construire, puisque vous êtes en contact avec la mairie à ce moment-là. Elle vous donnera les coordonnées du Spanc. Dans le cas d'une réhabilitation, contactez directement le technicien du Spanc. Il vous expliquera la procédure à suivre pour réaliser un dispositif d'assainissement non collectif (formulaire de contrôle de conception et d'implantation, demande d'autorisation de rejet si nécessaire et étude de filière, si elle est imposée). Le Spanc contrôlera le projet avant que l'entreprise de votre choix ne commence les travaux. Nous devons parfois nous déplacer sur le site avant d'approuver le dossier. »

COMMENT SONT CONTRÔLÉS LES TRAVAUX ?
« L'entreprise ou le propriétaire doit nous prévenir quelques jours avant le début des travaux. Nous contrôlons la réalisation du système d'assainissement et établissons un rapport de bonne exécution, document qui rassemble les informations relatives à la mise en œuvre du

dispositif d'assainissement. Certaines réserves peuvent être formulées, si des modifications demandées lors des travaux ne sont pas faites. »

LE CONSEIL INDISPENSABLE ?

« Lorsque vous choisissez l'endroit où sera enfouie l'installation d'assainissement, essayez d'imaginer vos aménagements futurs : le garage, la terrasse, une extension... Lors de certains contrôles d'installations existantes, il arrive que la fosse soit située sous la véranda. Si on peut éviter... »

* Syndicat intercommunal à vocation unique.



L'écoulement des eaux pluviales doit être bien séparé des canalisations d'eaux usées. La fosse et les regards du système d'assainissement doivent rester accessibles pour l'entretien (vidange, nettoyage...) et les contrôles. Les angles des canalisations sont limités à 45° pour éviter les bouchons.



Après la fosse (un pré-traitement qui élimine environ 30% de la pollution), les eaux usées sont épurées dans un système de traitement (ici le filtre à sable comportant trois regards de visite).

L'espace rural a autant besoin d'assainir ses eaux usées que les bourgs et les villes.

C'est un service nécessaire pour la qualité de vie et la santé des habitants. Et c'est un formidable enjeu de protection de l'environnement. Depuis longtemps déjà, le Département a choisi d'accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre des Spanc (services publics d'assainissement non collectif).

DÉFINITION

L'assainissement individuel (ou non collectif) est la dépollution des eaux usées d'une habitation (sanitaires, vaisselle, lave-linge) située hors des périmètres desservis par un réseau d'assainissement collectif et une station d'épuration. Cet assainissement collectif, le Département protège l'environnement (nappe et cours d'eau, voisins...). Après avoir, en général, transité par une fosse

septique, puis un système de traitement, les eaux sont rejetées dans le milieu naturel ou s'infiltrent dans le sous-sol.

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE

Témoignage de l'engagement du Conseil général dans la qualité de l'environnement des Ornaïs : le Département a été maître d'ouvrage dans l'élaboration de la plupart des zonages d'assainissement. A l'échelle d'une commune, ce zonage distingue les secteurs dépendant de l'assainissement collectif et ceux où l'assainissement individuel est la règle.

ACTION INTERCOMMUNALE

Tout en participant à la construction ou l'extension des systèmes d'assainissement collectif, le Département a incité les communes, pour plus d'efficacité, à transférer cette compétence de l'assainissement individuel

Contrôle des installations : les constats les plus fréquents

Les techniciens des Spanc (ou des entreprises spécialisées qu'ils mandatent) doivent contrôler, pour la première fois, et en quelques années seulement, l'ensemble des 68 000 assainissements individuels de l'Orne (47% des habitations ornaïses). Sandrine Hautreux (photo ci-contre) est l'un des techniciens, agent de la Communauté de communes du Pays de Longny-au-Perche. Deux rendez-vous à son agenda ce matin-là à Neuilly-sur-Eure. Contrairement à ce qui est préconisé, le premier propriétaire n'a pas dégagé ses installations. Ce résident secondaire, venu spécialement de Paris, ne connaît pas le détail de son installation, antérieure à l'achat de la propriété. Mais apparemment, l'environnement ne souffre pas de rejets polluants. Et le propriétaire présente un certificat de vidange récent. Un peu plus loin, chez un retraité, tout a été préparé : la fosse dégagée, le bac à graisses prêt à l'ouverture... Autant de maisons, autant de cas différents, c'est un peu la difficulté

de ces contrôles qui bénéficient tous cependant d'une même grille d'évaluation conçue par les services du Conseil général et l'Agence de l'eau.

Sandrine Hautreux confie : « Une installation d'assainissement non collectif doit comporter un prétraitement et un traitement. Mais bien que la plupart des maisons disposent d'un prétraitement par fosse septique pour les eaux des toilettes, on constate souvent l'absence de prétraitement pour les eaux ménagères comme par exemple un bac dégraisseur. Les eaux de cuisine ou de lessive ne sont pourtant pas moins polluantes. » Le traitement, le plus généralement sous forme d'épandage en terrain naturel, est souvent mal adapté à la nature du sol, absent ou parfois défaillant, bousculé par les racines des arbres « Si l'on a bien pensé à séparer eaux pluviales et eaux usées au niveau de la fosse, il arrive qu'elles se rejoignent au moment de l'épandage et cela crée des engorgements. » Autre constat sensible parfois, les

ventilations. Idéalement, elles doivent être double, l'une sur la plomberie évitant aux odeurs de remonter dans l'habitation, l'autre en sortie. Cette dernière est obligatoire : « Elle permet notamment l'extraction des gaz H₂S. S'ils ne s'évacuent pas, cela peut entraîner la corrosion du béton de la fosse. Entrée et sortie d'air assurent le bon fonctionnement du système. » Cette première campagne de contrôle sera renouvelée (à une périodicité laissée à l'appréciation de chaque Spanc, mais qui n'excédera pas huit ans). Entre-temps, les propriétaires à qui l'on a signifié des dysfonctionnements (un compte rendu suit toujours les visites) devront se mettre en conformité. Et chacun doit continuer de veiller au bon entretien de son installation : « La réglementation actuelle impose une vidange des fosses tous les quatre ans. Elle doit être faite par un professionnel agréé. Lorsque l'installation est équipée d'un bac dégraisseur, celui-ci doit être nettoyé tous les six mois. »



La présence du propriétaire est obligatoire lors du diagnostic.



Le technicien établit un plan de l'installation.



Les installations d'assainissement doivent être accessibles.

aux structures intercommunales. Lesquelles ont ensuite créé des Spanc pour assurer diagnostics, contrôles et information.

ACCOMPAGNEMENT

Le Département demeure un acteur incontournable de l'assainissement non collectif en réalisant périodiquement des rencontres entre " contrôleurs " afin d'homogénéiser un maximum les vérifications. De plus une veille réglementaire est réalisée à destination des élus et responsables de SPANC. Les Spanc créés couvrent 95% de l'Orne.

SENSIBILISATION

Le Département en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ont réalisé depuis 2001, de nombreuses réunions d'information à destination des artisans. Plus de 300 d'entre eux (maçons, terrassiers, plombiers, paysagistes, conducteurs et loueurs de matériel) ont été informés des règles et techniques de l'assainissement individuel. ■

Plus d'info : Conseil général.
SATESE : 02.33.81.60.00.

L'étude de filière

Cette étude permet de définir, après examen du sol et de l'habitation, le dimensionnement et le type de dispositif d'assainissement à mettre en place. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques de décembre 2006 rend cette procédure quasi incontournable : elle peut être imposée dans le règlement d'assainissement non collectif du Spanc. Cette étude coûte de 300 à 400 euros TTC.

La mise en place d'un système d'assainissement non collectif

Sept techniques d'assainissement individuels sont actuellement autorisées, mais la réglementation devrait évoluer. Des bureaux d'études spécialisés peuvent vous renseigner sur le type d'installation à réaliser et les techniciens des Spanc (demandez leurs coordonnées dans votre mairie) sont là pour tout renseignement relatif à l'assainissement non collectif. Sur ces images, quelques étapes successives de la mise en place d'un filtre à sable.

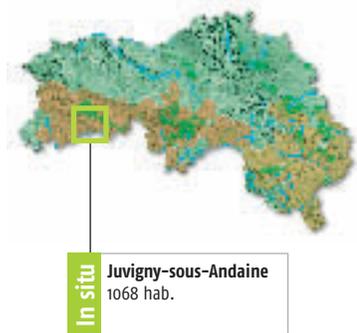




Louise Tertereau, créatrice de mode

La forêt des Andaines l'inspire

Amoureuse de la nature, Louise Tertereau, modiste et créatrice de mode, se balade souvent dans la magnifique forêt des Andaines. Chapelle Sainte-Geneviève ou prieuré Saint-Ortaire ? Elle affectionne particulièrement les lieux où elle peut se ressourcer, trouver l'inspiration...



In situ Juvigny-sous-Andaine
1068 hab.

Pratique

Carte : Forêt des Andaines I.G.N. TOP 25. Disponible sur www.parc-naturel-normandie-maine.fr Topoguides « Au fil des chemins à pied, à cheval... » et « Au fil des chemins à VTT » en vente à l'Office de tourisme de Bagnoles-de-l'Orne. Egalement www.haras-national-du-pin.com et www.paysdalencontourisme.com

« **A**rbres de la forêt, vous connaissez mon âme ! (...) Vous me connaissez, vous ! Vous m'avez vu souvent, seul dans vos profondeurs, regardant et rêvant. » Ces vers de Victor Hugo (*), Louise Tertereau pourrait les faire siens. « *Quand je crée mes robes ou mes chapeaux, je travaille quinze à vingt heures par jour, avoue-t-elle. Alors, pour décompresser, je vais marcher dans la forêt.* » Installée à Juvigny-sous-Andaine, dans une petite maison près de l'église, la créatrice de mode est accro à ses sous-bois. « *Je retrouve mon équilibre dans la nature* », confesse-t-elle. La forêt des Andaines est le lieu où elle aime se ressourcer. « *Je ne vais pas tou-*

jours au même endroit. Cependant, je n'emprunte que les sentiers balisés, car je n'ai pas le sens de l'orientation. »

Un joyau de 5.400 hectares

Le massif des Andaines possède un important réseau de chemins, dont le GR 22 qui relie Paris au Mont-Saint-Michel.

« Pour décompresser, je vais marcher dans la forêt. »

En outre, ses 5.400 hectares qui reposent sur le bouclier gréseux du Massif armoricain, abritent de nombreux ruisseaux et zones

humides, pleins de charme. On y trouve une jolie végétation, typique des milieux acides comme les fougères, la bruyère, l'aillette et la myrtille. Les essences forestières se ré-



© Pascale Julien

partissent à parité entre les feuillus (chênes, hêtres, châtaigniers, bouleaux) et les résineux (pins, épicéas, sapins). Sous ces frondaisons, à l'automne – la saison que Louise Tertereau aime autant que le printemps – on trouve des champignons de toutes espèces : cèpes de Bordeaux, bolets, lactaires... Cerfs, biches, chevreuils y sont aussi nombreux.

Une chapelle au cœur de la forêt

Louise Tertereau avoue voir moins souvent de cerfs qu'autrefois en se promenant, mais elle goûte encore, avec ses deux chiens, ce plaisir simple qu'offre la marche à pied en forêt. Elle apprécie également les petites sorties en famille. Mère de quatre enfants, neuf fois grand-mère, elle a communiqué à tous son goût profond pour la nature.

« L'été, nous allons pique-niquer près de la chapelle Sainte-Geneviève. Il y a de l'espace où les enfants peuvent s'ébattre ». En effet, près de cette toute petite chapelle édifée en 1939 au cœur de la forêt, une ancienne voie romaine, chemin des pèlerins, offre un terrain de jeu idéal. Autrefois, les jeunes filles désireuses de se marier écrivaient leur nom sur les murs de ce bâtiment.

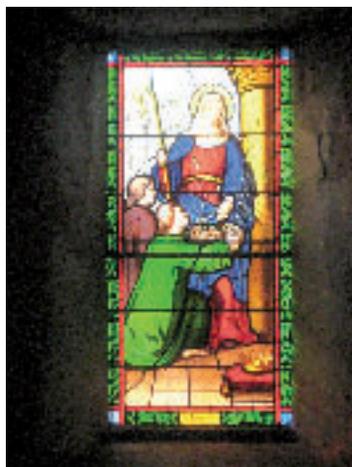
Les miracles de Saint Ortaire

Autre lieu qui plaît à Louise Tertereau : le prieuré Saint-Ortaire. « Tous mes enfants aiment aussi cet endroit, dit-elle. J'y emmène également mes amis ». L'une des chapelles a été construite au début du 20^e siècle sur l'emplacement d'une autre bâtie au 16^e. L'autre chapelle était, à l'origine,



La chapelle Sainte-Geneviève édifée en 1939.

une grange que la fermière prêtait aux prêtres réfractaires pour dire la messe. Après la Révolution, elle a été transformée en édifice religieux. Ce prieuré a été par le passé très fréquenté le mardi de Pâques. L'ermite saint Ortaire, qui a évangélisé la région au 6^e siècle et y menait une vie austère, possédait la réputation d'accomplir des miracles. Les fidèles qui ve-



Saint Ortaire a fait l'objet d'un véritable culte par le passé.

naient à la chapelle, déposaient autour du sanctuaire des cailloux sensés symboliser la maladie dont ils souhaitaient être guéris. Croyante, Louise Tertereau prie parfois dans cette chapelle. Son enfance, sa jeunesse, sa vie ont été tourmentées. Et la créatrice de mode a également été touchée par la maladie et le deuil. Aussi, vit-elle la forêt comme un lieu « où je me retrouve moi-même. » Un lieu où elle pourrait dire encore ces vers d'Hugo : « Arbres de ces grands bois qui frissonnez toujours, je vous aime (...) Quand je suis parmi vous, arbres de ces grands bois, dans tout ce qui m'entoure et me cache à la fois, dans votre solitude où je rentre en moi-même, je sens quelqu'un de grand qui m'écoute et qui m'aime ! » ■

* Aux arbres, recueilli Les Contemplations.



© Pascale Julien

© André Cardeur

Nature généreuse

« En forêt, je ramasse des morceaux de bois, des écorces, des glands, des feuilles... et j'en fais toutes sortes de choses ». Non seulement les sous-bois inspirent Louise Tertereau, mais elle y trouve aussi des matériaux qu'elle utilise pour ses créations. Ainsi, imagine-t-elle des chapeaux fabriqués avec des végétaux naturels, des robes arborant pommes de pin, lierre ou faînes. A ces composantes sylvestres, elle ajoute perles, plumes, velours, soieries, brillants...

Louise Tertereau commence à exercer le métier de modiste et de créatrice de mode en 1999. « C'était un rêve de petite fille », reconnaît-elle. Très vite, elle se fait un nom dans la discipline. Ses créations sont montrées lors de défilés à Paris, Bruxelles, Lyon ou Deauville. Elle coiffe et habille également les Miss de Geneviève de Fontenay. En 2006 et 2007, elle a terminé deuxième au Grand Prix de l'Arc de Triomphe – Madame Figaro.

Les créations de Louise Tertereau sont à son image, à l'image de la nature : généreuses. En novembre dernier, elle a offert une robe à la Ligue contre le Cancer, à l'occasion du 10^e anniversaire des Etats généraux des malades atteints du cancer. « Je me dois d'aider les autres », dit-elle simplement. En associant couleurs et matières, en laissant libre cours à son imagination, elle donne. Aux autres. A nous tous.



Mon coup de coeur

LE HARAS DU PIN



« J'aime le patrimoine ornais et particulièrement le Haras du Pin. J'adore ce lieu, ce site entouré de forêts. J'aime le haras bien sûr, mais surtout le cadre dans lequel il a été construit. J'apprécie aussi la ville d'Alençon que je trouve riche sur le plan historique. J'aime m'y rendre et m'y balader. »

L'Agenda

JANVIER
FÉVRIER
MARS 2009

VOS SORTIES ET VOS LOISIRS DANS L'ORNE

SPECTACLES

20 janvier

ALENÇON (Auditorium)
Les précieuses, danse et musique
Tél. : 02.33.32.41.72.

20 janvier

MORTAGNE-AU-PERCHE (Carré du Perche)
Tél. : 02.33.85.49.60.

22 janvier

FLERS (Forum) **SN61**
Tél. : 02.33.64.21.21
Divino amore, théâtre musical

© Michèle Laurent



24 janvier

BAGNOLES-DE-L'ORNE (Centre d'animation)
Même pas peur par le théâtre de la Vée junior -
Tél. : 06.60.57.43.15.

26 janvier

ALENÇON (Théâtre)
Tél. : 02.33.29.16.96.

31 janvier

MORTAGNE-AU-PERCHE (Carré du Perche) **SN61**
La magie des images, théâtre
Tél. : 02.33.85.49.60.

27 janvier

FLERS (Forum)
Tél. : 02.33.64.21.21.

29 janvier

ALENÇON (Théâtre) **SN61**
Cabaret, danse, cirque et vidéo
Tél. : 02.33.29.16.96.

© Herbert Hoffman.



27 janvier

LA FERTE-MACÉ (Salle G. Philippe) **ODC**
L'illusion comique de Pierre Corneille,
théâtre humour - Tél. : 02.33.37.47.67.

31 janvier

BAGNOLES-DE-L'ORNE (Centre d'animation)
Frou-Frou les bains, par le théâtre de la Vée - Tél. : 02.33.30.72.70.

LE MÊLE-SUR-SARTHE

(Salle D. Rouault) **ODC**
Récits de lit, théâtre - Tél. : 02.33.27.63.08.

3 février

L'AIGLE (Salle de Verdun) **ODC**
Macadon, par la Compagnie
Premier Acte - Tél. : 02.33.84.16.10.

5 février

GACE (Salle du Tahiti)

© D.R.



L'éducation de Rita avec Pierre Santini. Accompagné pour l'occasion par sa fille, Pierre Santini incarne un maître usé,

bourru et malmené par une étudiante passionnée, qui n'a pas fini de le surprendre. Rita, jeune coiffeuse pour dames veut changer de vie. Elle se rend aux cours particuliers de Franck, un professeur de littérature désabusé et alcoolique peu enclin à prendre en charge l'éducation de Rita. Et progressivement l'élève va s'élever et dépasser le maître. Tél. : 02.33.67.08.59.

6 février

ARGENTAN (Salle des fêtes)
Les chemins de l'exil, théâtre
Tél. : 02.33.36.40.12.

11 février

PASSAIS-LA-CONCEPTION **ODC**
(Espace multi-culturel)
Arromanches, un port simple, théâtre
Tél. : 02.33.38.56.66.

17 février

MORTAGNE-AU-PERCHE (Carré du Perche)
Tél. : 02.33.85.49.60.

18 février

FLERS (Forum)
Tél. : 02.33.64.21.21.

© Philippe LeGoff



Nanuq et Ganesh, spectacle ciné-musical **SN61**

24, 25, 26 et 27 février

ALENÇON **SN61**
Ur asamlet, théâtre loufoque
Tél. : 02.33.29.16.96.

© D.R.



25 février

DOMFRONT **ODC**
Délivrez Proust, théâtre
Tél. : 02.33.38.56.66.

26 février

FLERS (Forum) **SN61**
Jouer avec Nicomède, théâtre
Tél. : 02.33.64.21.21.

27 février

ARGENTAN (Salle des fêtes)
L'amoureuse de Monsieur Muscle, danse - Tél. : 02.33.36.40.12.

28 février, 1^{er}, 6, 7 et 8 mars

GIEL-COURTEILLES
Le Gri-gri, pièce de théâtre d'Andrée Robin-ligot
Tél. : 02.33.35.08.46.

2 mars

ALENÇON (Théâtre)
Tél. : 02.33.29.16.96.

3 mars

MORTAGNE-AU-PERCHE (Carré du Perche)
Tél. : 02.33.85.49.60.

4 mars

FLERS (Forum)
Tél. : 02.33.64.21.21.
Autopsie d'un rêve, théâtre d'images et d'objets **SN61**

© D.R.



Abréviations

ODC : Office Départemental de la Culture
SN61 : Scène nationale 61

9 mars

MORTAGNE-AU-PERCHE (Carré du Perche)
Tél. : 02.33.85.49.60.

11 mars

DAMIGNY (Pôle universitaire de Montfoulon)
Tél. : 02.33.29.16.96.

12 mars

FLERS (Salle M. Louaintier)
We are la France, théâtre nomade
Tél. : 02.33.64.21.21. **SN61**

12 mars

ALENÇON (Théâtre) **SN61**
Les rares différences, danse hip-hop
Tél. : 02.33.29.16.96.

13 mars

ARGENTAN (Salle des fêtes)
Sables mouvants, danse
Tél. : 02.33.36.40.12.

17 mars

ALENÇON (Théâtre)
Tél. : 02.33.29.16.96.

19 mars

FLERS (Forum)
L'instrument à pression, théâtre musical
Tél. : 02.33.64.21.21. **SN61**

© Stéphanie Gutierrez



21 mars **ALENÇON**

(Théâtre) **SN61**
Le bleu de Madeleine et les autres, théâtre, peinture et vidéo -
Tél. : 02.33.29.16.96.

24 mars

FLERS (Forum)
Tél. : 02.33.64.21.21.

26 mars

ALENÇON (Théâtre)
Shakespeare de fracas et de furie, théâtre
Tél. : 02.33.29.16.96. **SN61**

31 mars

MORTAGNE-AU-PERCHE (Carré du Perche)
Tél. : 02.33.85.49.60.

2 avril

FLERS (Forum)
Tél. : 02.33.64.21.21.
Riologie ou le discours des queues rouges, théâtre **SN61**



Du 2 au 12 avril
BAGNOLES-DE-L'ORNE
CHAPELLE-D'ANDAINE
Les Andain'ries, festival de l'humour
Tél. 02.33.30.82.23.





EXPOSITIONS

Jusqu'au 15 février

L'AIGLE (Centre culturel des Tanneurs) **DDC**

Les ouvrières, photographies

d'Olivia Gay - Tél. : 02.33.84.16.19.

© Olivia Gay



Jusqu'au 24 mars
ALENÇON (Hôtel
du Département)
Couleurs du Perche,
photographies de
Stéphane Perera.

Au gré des vents et des
lumières de l'Ouest,
Stéphane Perera a photographié la cam-
pagne percheronne sous ses plus belles
couleurs. Un véritable spectacle pour les
yeux haut en couleurs.

Tél. : 02.33.81.60.00. Poste 1217

Jusqu'au 14 avril

NOCE (Maison du Parc)

Couleurs du Perche, carnets de voyage

Tél. : 02.33.25.70.10.

Du 24 janvier au 14 mars

MORTAGNE-AU-PERCHE

(Salon Oléna)

Œuvres de De Breux Breze Guillin

et *Camille Couturier*

Tél. : 02.33.73.67.58.

Du 31 janvier au 28 mars

ARGENTAN

(Médiathèque François Mitterrand)

Paroles de Tisserands

Tél. : 02.33.67.02.50.

Du 7 au 28 février

ALENÇON (Médiathèque)

Exposition grandeur nature,

portraits Asa et Iso

Tél. : 02.33.29.16.96. **SNGI**

Du 9 au 21 février

ARGENTAN (Espace X. Rousseau)

La Passion du cirque

Tél. : 02.33.67.81.40.

Du 14 février au 21 février

BELLOU-SUR-HUISNE

(salle communale)

Au pays des Incas, Pérou,

Bolivie, Chili, de Jean Bonis

Tél. : 02.33.83.34.47.

RENDEZ-VOUS

L'Amour en vedette

La Médiathèque départementale de l'Orne propose tout un programme d'animations sur le thème de l'AMOUR, dans les bibliothèques près de chez vous. Deux rendez-vous d'exception cette année, le bal à lire et la venue de Jean-Marie PELT pour une conférence sur l'amour de la nature... tout le programme sur www.orne.fr



Le Bal à rire

DANSE ET LECTURE

C'est la fête des lettres autant que celle des notes : des lectures à voix haute s'alternent à des musiques ayant pour toile de fond "amours tendres, amours vaches". Danse et lecture, un duo rare très apprécié, festif et ludique, qui vous invite à danser le madison, la valse, à guincher sur la musette et le rock. Mais aussi à rire, palpiter, rougir parfois sur les extraits de romans, nouvelles et poésies.

A n'en pas douter, les mots d'amour feront chavirer les cœurs, les musiques chalouper les corps... pour cette soirée résolument pour adultes !

13 février, de 20h30 jusqu'à tard dans la nuit ... Bibliothèque de NOCE
Tél. : 02.33.73.43.47.

Expositions

Ah l'amour

A travers une sélection d'extraits des plus beaux textes littéraires consacrés à l'amour, de Mme de LA FAYETTE à Marguerite DURAS, de Gustave FLAUBERT à Boris VIAN, ... cette exposition fait redécouvrir les émois de *la rencontre*, les émerveillements de *la séduction* et les ravages de la passion...

Du 21 janvier au 16 février

Médiathèque du Houleme (BRIOUZE)

Tél. : 02.33.62.81.50.

Du 18 février au 16 mars

Bibliothèque de TINCHEBRAY

Tél. : 02.33.65.02.51.

L'amour des mots d'amour

(pour le jeune public)

Le mot « amour » change, évolue, s'étend de nouveaux sentiments, de nouveaux sens, à mesure que l'enfant grandit. Au travers d'extraits d'albums jeunesse, cette exposition propose de suivre les évolutions du langage chez l'enfant.

Du 21 janvier au 16 février

Médiathèque du Houleme (BRIOUZE)

Tél. : 02.33.62.81.50.

Du 18 février au 16 mars

Bibliothèque de TINCHEBRAY

Tél. : 02.33.65.02.51.

Du 27 mars au 29 avril

Bibliothèque de L'AIGLE

Tél. : 02.33.84.16.19.

Mères Veilleuses

En réalisant cette exposition de 18 tirages, le photographe Thierry BONNET tente de capturer la beauté des femmes enceintes avec toute la magie des mois où se forme un enfant. Les clichés de l'enfant né, nous font contempler le bonheur d'aimer et de choyer ce si beau fruit de l'amour.

Du 23 janvier au 18 février

Médiathèque de LONGNY-AU-PERCHE

Tél. : 02.33.73.48.70.

Du 20 février au 18 mars

Bibliothèque de BERD'HUIS

Tél. : 02.33.25.39.67.

Du 27 mars au 29 avril

Bibliothèque intercommunale du Pays de

Gacé (GACE) - Tél. : 02.33.36.26.94.

Ateliers

Comment traduire des textes d'amour en sms ?

12 février

Médiathèque de LONGNY-AU-PERCHE

Tél. : 02.33.73.48.70.

13 février

Bibliothèque de BRETONCELLES

Tél. : 02.37.37.25.27.

Initiation au slam

3 et 4 mars

Médiathèque du Houleme (BRIOUZE)

Tél. : 02.33.62.81.50.

Rencontres

27 mars

Bibliothèque de GIEL-COURTEILLES

(salle des fêtes) - Tél. : 02.33.35.09.62.

L'amour de la nature ou comment

assurer à tous un avenir avec elle

Conférence animée par Jean-Marie Pelt,

soirée en partenariat avec le festival

« Ciné-environnement » du Lycée agri-

cole de Sées.

Dans son livre *La solidarité chez les plantes les animaux, les humains*, Jean-Marie Pelt observe que compétition et solidarité s'alternent et se complètent partout dans la nature : chez les plantes, les animaux et les hommes. Tour d'horizon sur ces comportements qui donnent à réfléchir sur nos vies, nos sociétés.

Vulgarisateur de la protection de l'environnement, agrégé de pharmacie, botaniste et écologiste, Jean-Marie Pelt est aussi fondateur de l'Institut Européen d'Ecologie à Metz (membre de l'Alliance pour la planète).

Auteur de nombreux ouvrages traitant du monde des plantes ou d'écologie, il est connu du grand public pour ses séries télévisées (l'aventure des plantes sur TF1), et également pour ses nombreuses participations à des émissions de radio comme « CO₂ Mon Amour » sur France Inter.

31 mars

Bibliothèque intercommunale du Pays de La Marche (MOULINS-LA-MARCHE)

Tél. : 02.33.34.82.16.

Les premiers sentiments amoureux, la sexualité des filles, celle des garçons, l'homosexualité.

Débat animé par Anne Vaisman, journaliste spécialisée sur les questions de société et d'éducation.

Elle aborde sans tabous la difficulté d'aimer, les premières expériences sexuelles, leur danger également. Auteur de nombreux ouvrages aux éditions de La Martinière dans les collections « oxygène » et « hydrogène », elle animera le débat et répondra aux questions du public.

3 avril

Bibliothèque du MERLEREAULT

(Salle des fêtes) - Tél. : 02.33.35.42.67.

Zoom sur les nouvelles pratiques pour rencontrer l'amour via Internet

Débat animé par Marianne de Souza et Dominique Devedeux, auteurs de Contes de l'amour en ligne.



EXPOSITIONS

(suite de la page 29)

Du 14 février au 1^{er} mars
ST-CYR-LA-ROSIÈRE

(Ecomusée)
Tout feu tout flamme
M. Champagne
Tél. : 02.33.73.48.06.

Du 15 février au 30 juin
TOUROUVRE (Muséales)
Du Perche au Nouveau Monde : une aventure humaine
Tél. : 02.33.25.55.55.

Du 21 février au 20 mars
BRIOUZE (Espace culturel) **ODC**



Petite mise en boîtes d'Olivier Thiébaud - Tél. : 02.33.62.81.50.

Du 27 février au 2 avril
ARGENTAN (Espace X. Rousseau)
Les mots de la gourmandise
Tél. : 02.33.67.81.40.



Du 28 février au 29 mars
CARROUGES (Château) **ODC**
Loques et Armures
de Nadine Altmayer
Tél. : 02.33.31.25.42.

Du 9 au 23 mars
L'AIGLE (Centre culturel des Tanneurs)
Exposition des ateliers d'art plastique et de nu artistique
Tél. : 02.33.84.16.19.



© Michel Guérard

Du 14 mars au 4 mai
ST-CYR-LA-ROSIÈRE (Ecomusée)
Plantes improbables et merveilleuses,
Michel Guérard
Tél. : 02.33.73.48.06.

Abréviations

ODC : Office Départemental de la Culture
SNG1 : Scène nationale 61

MUSIQUE

30 janvier
ARGENTAN (salle des fêtes)
Barcella, chanson
Tél. : 02.33.36.40.12.

1^{er} février
ALENÇON (Théâtre) **SNG1**
Anges et oiseaux, concert de sons et de lumière pour flûtistes en herbe
Tél. : 02.33.29.16.96.

3 février, 5 et 28 mars, 3 avril
ALENÇON (Auditorium)
Concert salade donné par le conservatoire à rayonnement départemental de la communauté urbaine d'Alençon
Tél. : 02.33.32.41.72

© Roif Kissli



ARGENTAN (Auditorium du conservatoire) **ODC**
Trio Saiyuki, jazz métissé
Tél. : 02.33.67.28.03.

6 février
ALENÇON (Auditorium)
Trombone 4, au programme Bach, Mozart, Offenbach... - Tél. : 02.33.32.41.72.

28 février
BAGNOLES-DE-L'ORNE (Centre d'animation)
Concert de jazz avec Henri Texier et sa formation - Tél. : 02.33.37.34.83.

3 mars
ALENÇON (Auditorium)
Debussy et Pierre Louÿs, flûte et harpe
Tél. : 02.33.32.41.72.

10 mars
FLERS (Forum) **SNG1**
Tableau de chasse de Claire Diterzi, chanson - Tél. : 02.33.64.21.21.

21 mars
ALENÇON (Auditorium)
Hommage à Gerry Mulligan et Chet Baker, jazz
Tél. : 02.33.32.41.72.

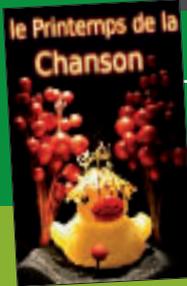
28 mars
ALENÇON (Auditorium)
La musique russe - Tél. : 02.33.32.41.72.

31 mars
ALENÇON (Auditorium)
Autour de la Pâque Russe
Tél. : 02.33.32.41.72.

RENDEZ-VOUS

Le festival du printemps de la chanson - 4^e édition

Du 3 au 28 mars, l'Office départemental de la culture présente un bouquet de concerts composé de fleurs aux senteurs diverses, épanouies et bourgeonnantes, avec ou sans épines, rares ou renommées. Des concerts de qualité à prix réduits.



3 mars à la Ferté-Macé (Salle G. Philippe)
Melissa Laveaux et Dyaoulé Pemba
Tél. : 02.33.37.47.67

4 mars à Alençon (La Luciole)



© Eric Verni.

Cali - Tél. : 02.33.32.83.83.

5 mars à Gacé
Nicolas Jules
Tél. : 02.33.67.08.59.
ou 06.20.28.52.30.

6 mars à Argentan
Souad Massi
Tél. : 02.33.35.99.21.



7 mars à Bazoches-sur-Hoëne
Nilda Fernandez
Tél. : 02.33.31.25.42.

© L. Valigny.



11 mars à Sées
Davy Sicard
Tél. : 02.33.28.74.79.

12 mars à Bagnoles-de-l'Orne
Tél. : 02.33.30.72.70.
13 mars à la Ferté-Macé
Tél. : 02.33.37.47.67.
Évasion, concert jeune public

13 mars à l'Aigle
N.S. & SK et Jim Murple
Mémorial
Tél. : 02.33.84.16.16.

14 mars au Mêle-sur-Sarthe
Presque Oui
Tél. : 02.33.27.63.08.

15 mars à Saint-Hilaire-sur-Risle
Moran -
Tél. : 02.33.24.73.08.

17 mars à Bagnoles-de-l'Orne
Teofilo Chantre
Tél. : 02.33.30.72.70.

18 mars à Falaise



La Grande Sophie
Tél. : 02.31.90.89.60.

19 mars à Bellême
Thierry Romanens
Tél. : 02.33.85.31.00.

20 mars à Domfront



© Lifaço.

Manu Galure
Tél. : 02.33.38.56.66.

21 mars à Chanu
Carmen Maria Vega
Tél. : 02.33.62.27.00.

24 mars à Argentan



Emily Loizeau
Tél. : 02.33.67.28.03.

25 mars à Alençon (La Luciole)
Yoanna Mell
Tél. : 02.33.32.83.83.

26 mars à Gacé
Yvan Le Bolloc'h
Tél. : 02.33.67.08.59.
ou 06.20.28.52.30.

27 mars à l'Aigle
Juliette
Tél. : 02.33.84.16.16.

28 mars à la Ferté-Macé
Sinsémilia
Tél. : 02.33.37.47.67.



SORTIES

Du 18 au 28 janvier

ARGENTAN (Espace Xavier Rousseau)
7e festival du conte, contes traditionnels pour tous
Tél. : 02.33.67.81.40.

22 février

ST-CYR-LA-ROSIÈRE (Ecomusée)
A l'occasion de *Tout feu tout flamme dans le Perche* sur le thème de la mémoire du feu, marché des potiers, spectacle avec la compagnie *Les Lilas*, conférence sur les cheminées au Moyen-âge.
Tél. : 02.33.73.48.06.

18 février

SEGRIE-FONTAINE
(Maison de la rivière et du paysage)
Sortie nature, adaptée à toute la famille, consacrée à la reconnaissance des arbres en hiver - Tél. : 02.33.62.34.65.

7 mars

HARAS-DU-PIN
La grande parade des étalons

© Haras du Pin.



Au son des trompes de chasse des sonneurs du Pin, plus de 50 étalons défilent, présentés, en main, montés, attelés ou en carrousel: un spectacle de près de 2 heures, composé de 12 tableaux.
Tél. : 02.33.12.16.29.

14 mars

SEGRIE-FONTAINE
(Maison de la rivière et du paysage)
La "Nuit de la chouette"
Tél. : 02.33.62.34.65.

21 et 22 mars

MONTILLY-SUR-NOIREAU
Festival du cirque international
Tél. : 02.33.96.40.19.



Du 24 au 27 mars
SEES
(Cinéma le Rex)
Festival ciné environnement,

au programme :
13 films, un spectacle et une conférence.

Plus d'infos sur :

<http://cine.environnement.free.fr>
A noter ! Pour cette 15^e édition, les étudiants en BTS d'Auguste Loutreuil, les organisateurs, ont choisi de poursuivre une démarche d'éco-festival (papier recyclé, produits issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable...)

28 mars

ST-HILAIRE-DE-BRIOUZE
(Salle des fêtes)
Bal Folk avec les Round'Baleurs
www.roundbaleurs.fr

29 mars

SEGRIE-FONTAINE
(Maison de la rivière et du paysage)
Initiation au chant d'oiseaux
Tél. : 02.33.62.34.65.

ATELIERS

ST-CYR-LA-ROSIÈRE

L'écomusée du Perche vous propose un panel de stages

S'initier au four à pain - 24 janvier, 21 février • *S'initier à la poterie en famille* 25 janvier • *Taillage et élagage des arbres fruitiers* - 8 février • *Découvrir l'herboristerie* - 15 février • *S'initier au plessage ou la conduite d'une haie vivante* - 28 février • *S'initier au plessis ou la clôture de bois mort* - 1^{er} mars • *Greffage des arbres fruitiers* - 8 mars • *S'initier à l'apiculture* - 28 mars • *Construire en paille* - 28 et 29 mars • *Découvrir le cheval en famille* - 29 mars - Tél. : 02.33.73.48.06.



28 janvier

BAZOCHE-SUR-HOËNE
Danse hip-hop pour les enfants âgés de plus de 10 ans - Tél. : 02.33.31.25.42

6 février

ALENÇON (Les Archives départementales)
Explorer de nouveaux horizons, ateliers d'initiation à la recherche sur le thème : l'église et son décor. Tél. : 02.33.81.23.00.

28 février

FLERS (Forum) **SN61**
Initiation à l'alexandrin, initiation théâtre
Tél. : 02.33.64.21.21.

6 mars

ARGENTAN (Maison du citoyen)
Percussions corporelles
Tél. : 02.33.36.40.12.

7 et 15 mars

ARGENTAN (Espace X. Rousseau)
Créer votre épouvantail
Tél. : 02.33.67.81.40.

11 mars

ALENÇON (Centre social de Courteille) **SN61**
Danse hip-hop - Tél. : 02.33.29.16.96.

SPORTS

Du 26 janvier au 1^{er} février
BAGNOLES-DE-L'ORNE (Complexe tennistique Maxime Merlin)
Open de Bagnoles de l'Orne, Internationaux masculins, tennis
Tél. : 02.33.37.98.53.

1^{er} mars

ST-ANDRE-DE-MESSEI
Randonnée VTT de « Pic Louvette »
Tél. : 02.33.65.16.28.

28 et 29 mars

BAGNOLES-DE-L'ORNE
29^e Tour de Normandie, cyclisme
Tél. : 02.31.73.45.41.



29 mars
ALENÇON

36^e course d'Alençon-Médavy, inscription avant le 19 mars, course à pied www.alençon-medavy.fr

11, 13 et 14 avril
HARAS-DU-PIN

Dressage PRO et Amateurs, équitation - Tél. : 02.33.12.16.23.



18 et 19 avril
AUNAY-LES-BOIS (Circuit)
Championnat de Normandie
Tél. : 02.33.36.88.10

CONFÉRENCES

Le cycle de la pensée en question à Alençon (Halle aux toiles)

20 janvier > *Orient-Occident, penser l'autre*. Comprendre et créer les conditions du "dialogue des cultures", avec François Jullien, directeur de l'institut de la Pensée contemporaine.

29 janvier > *Couleurs de l'Orient, Couleurs de l'Occident*, avec Michel Pastoureau, historien - Tél. : 02.33.32.40.41.

19 février

L'AIGLE (Salle de Verdun)
Les chemins de Compostelle
Tél. : 02.33.84.16.10.

19 mars

L'AIGLE (Salle de Verdun)
Conférence-projection organisée par Drog'Aide 61 - Tél. : 02.33.84.16.10.

SALONS, FOIRES ET MARCHÉS

14 février

PUTANGES-PONT-ECRESPIN (Mairie)
Bourse aux greffons et initiation au greffage
Tél. : 02.33.35.86.57.

Du 25 février au 2 mars

ALENÇON (Parc des expositions)
OrnExpo, la Thaïlande à l'honneur
Tél. : 02.33.26.23.98.

Du 28 février au 1^{er} mars
LA CHAPELLE-AU-MOINE

(Domaine de Pont Ramond)
5^e salon Hommage à nos grands-mères, sur le thème secrets de brodeuse, exposition consacrée aux corsets anciens.
Tél. : 02.33.64.39.87.



Auteur et professeur de littérature
Eric Jager dans son bureau à
l'Université de Californie,
Los Angeles.

Eric Jager Du Carrouges médiéval à Hollywood

Dans le « Dernier duel » (The Last Duel), le professeur américain Eric Jager raconte un drame médiéval, l'Orne à Paris en passant par le Calvados. Son livre est en train de devenir un film majeur dirigé par Martin Scorsese. Interview.

L'Orne Magazine :
Que raconte votre livre ?

Eric Jager : « Le Dernier Duel » relate comment, en 1386, le chevalier Jean de Carrouges a accusé son ancien meilleur ami Jacques Le Gris (qui était aussi capitaine du château à Exmes), d'avoir brutalement violé sa jeune femme, Marguerite. C'est une histoire vraie, basée sur des sources originales. Après un procès à Paris, le jeune roi Charles VI a décrété un "duel judiciaire jusqu'à la mort": le

dernier jamais tenu en France, censé assurer un juste résultat. En résumé du procès, l'avocat de Le Gris a fait remarquer que « personne ne savait vraiment la vérité sur le sujet ». J'ai senti que c'était une chose importante à rappeler dans toute l'affaire.

OM : Comment avez-vous découvert cette histoire ?

E.J. : En 1990, j'enseignais à l'Université de Columbia. Pour enrichir mes connaissances sur

la Guerre de Cent Ans, j'ai commencé à lire Froissart, le meilleur conteur du Moyen Age. Je suis tombé sur l'histoire de la dispute entre Jean de Carrouges et Jacques Le Gris, et j'ai tout de suite été fasciné. En 2001, j'ai fait le premier voyage de recherche en France avec ma femme, Peg. Même si tout le monde disait que c'était le mois de mars le plus pluvieux depuis cent ans, nous sommes tombés amoureux de la Normandie !

OM : Quelles ont été vos impressions sur l'Orne ?

E.J. : Pour vraiment connaître l'Orne, il faut voyager d'endroit en endroit, visiter et parler aux gens. Nous avons parcouru et découvert toutes les villes et les villages de l'histoire : Argentan, Alençon, Carrouges, Sées, Exmes, Bellême, Trun, Aunou-le-Faucon et Chambois entre autres. Pour un Américain, venir et écrire un livre sur l'histoire de la France pourrait sembler curieux, mais nous avons été très bien accueillis. Nous sommes toujours en contact avec beaucoup de monde et nous prévoyons de futures visites.

La Normandie a un rapport très profond avec sa propre histoire. Aux archives d'Alençon, par exemple, j'ai remarqué qu'il y avait beaucoup de gens de tous âges, s'intéressant à l'histoire. Ils parlent du Moyen Age comme si c'était hier. Ils peuvent indiquer de vieilles fermes fortifiées, où il y a toujours des murailles et des tours, au milieu des vaches.

OM : Et le film ?

E.J. : Le livre a été publié aux Etats-Unis à l'automne 2004. Tout de suite, scénaristes et réalisateurs du monde entier ont

« Le Dernier Duel » a été publié aux Etats-Unis, en Angleterre, Italie, Allemagne, au Japon, Portugal, Brésil, Hongrie et Estonie. Espérons qu'avec le film, les éditeurs auront bientôt un accord avec la France.



commencé à nous contacter avec des idées pour le cinéma et le théâtre, mais pour mon agent et moi, rien ne convenait vraiment. Puis, durant l'été 2006, j'ai eu une longue conversation avec Kevin Misher, un réalisateur renommé à la Paramount ⁽¹⁾, et avec une de ses collègues, Swanna MacNair. Ils avaient lu mon livre et m'ont posé les bonnes questions. Nous avons parlé du scénario, des personnages, et de la motivation, au cœur de cette histoire. J'étais aux anges. A peu près un mois plus tard, un accord était en place. Puis, fin novembre, j'étais assis dans mon bureau, et quand le téléphone a sonné. C'était Swanna MacNair : « Nous avons

Martin Scorsese. »

« Dans les mains légendaires de Monsieur Scorsese, ce sera un chef-d'œuvre. »

J'ai failli tomber de ma chaise. C'était inimaginable !

Même si les dates de tournage ne sont pas encore fixées, mes conversations

avec le scénariste et réalisateur indiquent clairement leur souci de la fidélité historique. Je suis sûr que dans les mains légendaires de Monsieur Scorsese ⁽²⁾, ce sera un chef-d'œuvre. C'est vraiment excitant. Je dois quelquefois me pincer ! ■

(1) Célèbre société américaine de production de cinéma.

(2) Cinéaste américain parmi les plus renommés.

Il est l'auteur, entre autres, de « Taxi driver », « New York New York », « Gangs of New York » ou plus récemment « Les Infiltrés ».

Livres



Auteur Ornaïs

Gacé et ses environs

de Jean-Marie Choulet

L'auteur vous invite à prendre grand plaisir à découvrir Gacé et ses environs, au travers de photographies et de cartes postales anciennes. Ces documents devenus les traces d'un patrimoine oublié, témoignent de la vie économique, sociale et culturelle. Ils constituent la mémoire vivante et authentique des habitants, des lieux, des événements qui ont fait et continuent à faire l'histoire de cette commune ornaïse.

Edition : Allan Sutton

Prix : 19,90 €



Auteur Ornaïs

Fiscalité pratique des donations, successions et testaments

de Guy Rivière

La fiscalité des successions et des libéralités constitue une matière sensible pour nos contemporains. En effet, elle intervient à des étapes décisives de leur vie ou de celle de leurs proches. Elle pénètre au plus secret et au plus intime de la vie des familles. L'ouvrage, destiné à tous ceux concernés et intéressés par les droits de mutation à titre gratuit, décrit cette matière dans un esprit pratique et pédagogique.

Edition : Litec

Prix : 35 €



Auteur Ornaïs

Écouves, la belle au bois normand

de Jean-Marie Foubert

"Une forêt d'émotions". Voilà l'expression employée par Jean-Marie Foubert pour évoquer Écouves, ce vaste manteau forestier de 14 000 hectares dont plus de la moitié est ouverte au public. Dans cet ouvrage tout en couleur (230 photos), l'auteur dresse un panorama plutôt exhaustif de cette forêt-sentinelle chère aux Ornaïs. Livre d'histoire, répertoire des légendes et mystères, album de cartes postales, c'est aussi un guide de sept balades à faire en forêt.

Edition : Orep éditions

Prix : 15 €



Ils ont photographié la Normandie

de Christian Malon, Alain Jarocinski et Hervé Desvaux.

Trois sensibilités révèlent l'âme de notre région en 150 photographies. Ces artistes s'efforcent d'aller au-delà des apparences. Portraitistes, ils traquent les petits instants de la vie, l'émotion d'un regard, d'une attitude, toujours avec une extrême pudeur.

Edition : Charles Corlet

Prix : 36 €

Le sumeur

Auteur Ornaïs

de Franck Le Melletier

Les habitants de la campagne, si proches en distance de ces grandes cités qui se bornent à ériger fièrement leurs tours dans un ciel à jamais inaccessible, ces âmes rurales donc, n'oublent pas de remercier le lever de l'astre rayonnant, annonciateur d'une nouvelle journée qu'il nous est donné à vivre par Dame Nature. Rite innocent pourrait-on dire... Mais sans doute bien plus important que le taux du CAC40 ! En réalité, une simple histoire de paysan va se transformer en une véritable ruée, une ruée vers...

Edition : Le Manuscrit

Livre papier : 21,90 €

Livre numérique : 7,90 €

flemelle@orange.fr



Auteur Ornaïs

Ce soit-disant père

de Stéphanie C.

Le combat bouleversant d'une jeune femme victime d'inceste... Stéphanie n'a jamais vécu dans une famille très soudée. Ses parents se séparent alors qu'elle n'est encore qu'une enfant. Et pour Stéphanie commence une vie rythmée par l'alternance des gardes. Jusqu'au jour où... En France, des milliers d'enfants sont abusés ou agressés sexuellement chaque année. Et presque toujours, c'est par un membre de la famille proche. Si généralement la famille se tait, Stéphanie a choisi de se battre, d'abord via la justice, puis avec ses mots. Elle nous livre aujourd'hui un magnifique témoignage d'espoir qui aidera celles et ceux qui sont concernés de près ou de loin par l'inceste.

Editions : Jets d'Encre

Prix : 12 €

Cuisine

Marbré de Saumon et d'andouille à la crème de cidre



Proposée par Dominique et Philippe Mary, le Relais de la Tour à Bubertré 02.33.25.78.06.

INGRÉDIENTS

Marché pour quatre personnes :

800 gr de saumon frais
1 andouille de campagne
30 cl de crème fraîche épaisse du Gaec de l'Etoile *
1/2 litre de cidre brut fermier
50 gr de beurre
sel fin et poivre du moulin

Progression de la recette :

Préchauffer le four thermostat 5.

Détailler le saumon en petits cubes réguliers, procéder de même pour l'andouille dépecée.

Beurrer grassement quatre ramequins. Les remplir en alternant les dés de saumon et les dés d'andouille, terminer par une couche de dés de saumon. Tasser le tout et faire cuire au four, au bain-marie pendant 30 minutes (thermostat 5). Pendant ce temps, dans une casserole, faire chauffer la crème fraîche ; à ébullition, y verser le cidre. Faire réduire cette sauce de moitié et assaisonner à votre convenance.

Démouler chaque marbré sur une assiette et l'entourer de sauce. Ce plat peut s'accompagner de riz et d'une pomme fruit, cuite au four ou à la vapeur.

A déguster bien chaud.

* produit labellisé Orne terroir.
Disponible auprès du Gaec de l'Etoile à Courgeon

L'ORNE RECOMPENSE LES MEILLEURS CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISES

ALORS, A VOS PROJETS !

Dépôt des candidatures :
du 12 janvier au 10 avril 2009

Remise des prix : juin 2009

Concours ouvert
aux porteurs de projets,
aux créateurs et repreneurs
d'entreprises.

4^{ème}
édition

de la CONCOURS CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE

Organisé par le Conseil général de l'Orne

Renseignements et inscriptions :

Orne Développement

www.orne-developpement.com - Tél. 02 33 28 76 75

